Donald Trump lâché par les apparatchiks du Parti Républicain

Suite et fin du testament du professeur Faurisson

Thaïlande : la mort du roi au si long règne (70 ans)

RIVAROL

N° 3254 *"Quand les peuples cessent d'estimer, ils cessent d'obéir"* 20/10/2016

HEBDOMADAIRE DE L'OPPOSITION NATIONALE ET EUROPÉENNE PARAISSANT LE JEUDI

Face à la submersion migratoire la trahison n'a jamais été aussi grande !

APOCALYPTIQUE. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est le maire social-démocrate allemand d'une petite station de ski bavaroise, Garmisch-Partenkirchen, qui décrit une « situation explosive » dans sa commune dont les migrants « ont pris le contrôle » (sic !). Non, vous ne rêvez pas, c'est bien ce qu'écrit très officiellement un édile du Système affolé, implorant d'urgence l'aide de l'Etat de Bavière. L'accueil de plusieurs centaines de migrants dans cette municipalité touristique a débouché sur un véritable enfer, dû à la recrudescence de criminalité de la part des nouveaux venus. Elle expose sans ambages la situation de la ville dans une lettre qui a fuité dans la presse. L'édile, visiblement à court de solutions, se plaint de « très graves problèmes » et écrit que « l'ordre public et la sécurité » sont mis en danger s'il n'y a pas d'action rapide. Dans la ville, le Centre Abrams, anciennement une caserne de l'armée américaine, héberge aujourd'hui environ 250 demandeurs d'asile. Si l'année dernière, la plupart d'entre eux étaient des familles syriennes, aujourd'hui environ 150 sont d'origine africaine, et 80 % sont des jeunes hommes seuls. « *La situation empire de plus en plus depuis plusieurs semaines autour du centre d'enregistrement Abrams* », écrit-elle.

Les occupants actuels de l'installation menacent gravement « l'ordre public ». La presse locale, pourtant peu suspecte d'être hostile à l'immigration, a rapporté des combats, des agressions contre les biens et les personnes, ainsi que des agressions sexuelles, notamment au sein du centre. Les plaintes des riverains se multiplient, et le maire précise (on n'est jamais trop prudent !) qu'elles ne viennent pas de groupes d'extrême-droite. « Ces riverains nous expriment leurs difficultés. Il y a de très graves problèmes avec les réfugiés à Garmisch-Partenkirchen. »

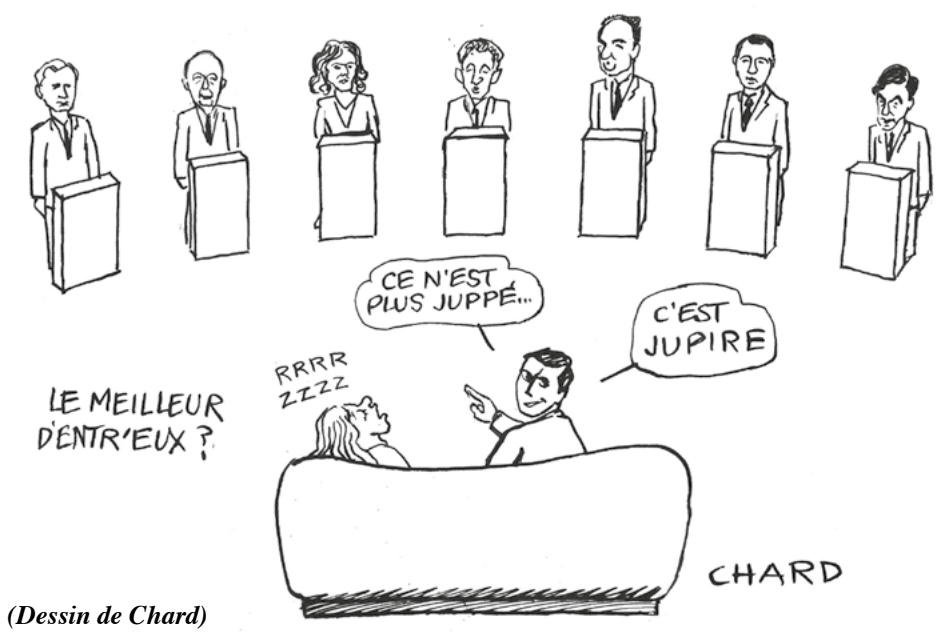

(Dessin de Chard)

CES AGRESSIONS ne sont pas un phénomène isolé. On se souvient que la vague des agressions sexuelles du Nouvel An a secoué l'Europe, même si les grands media ont tout fait pour l'occulter, puis pour la minorer afin que l'on n'en tire pas les conséquences. 106 femmes ont rapporté avoir été agressées à Cologne, mais il n'y a pas que dans cette grande ville allemande que ces attaques ont eu lieu. La police allemande a également rapporté 39 cas à Hambourg, 7 à Francfort, 3 à Stuttgart et 5 à Bielefeld. En Suisse, six femmes ont rapporté des agressions de même nature, note le *Daily Mail*. En Autriche, des attaques analogues ont eu lieu mais n'ont été rendu publiques qu'après que des jeunes femmes furent allées voir les media, selon le quotidien national *Osterreich*. En Finlande, d'après le *Daily Telegraph*, la police a rapporté une vague de viols et d'agressions sexuelles "*généralisées*", « *sans précédent* » et "*coordonnées*". En Suède, le pays qui a accueilli le plus de migrants en proportion de sa population, les viols et agressions sexuelles ont été massifs à la grande stupéfaction de Suédois élevés dans le culte de l'ouverture à l'autre. Et encore ne compte-t-on pas les agressions qui n'ont pas donné lieu à des plaintes dûment enregistrées, des jeunes femmes terrorisées et traumatisées n'ayant pas osé faire ces démarches forcément très pénibles.

Les migrants sont très majoritairement des hommes seuls. En Suède 71 % de ceux qui ont fait une demande d'asile sont de sexe masculin, selon les chiffres officiels. Plus de la moitié des migrants mineurs étaient des mineurs non accompagnés, et environ 90 % d'entre eux sont de sexe masculin. Parmi les pays qui ont accueilli des migrants, seul le Canada semble vouloir réduire le nombre de célibataires masculins. Le gouvernement de Justin Trudeau, nouveau Premier ministre de gauche, a ainsi décidé que le Canada n'accueillerait que les femmes, les enfants accompagnés et les familles de Syrie, et exclurait les mineurs non accompagnés de sexe masculins et les hommes célibataires, sauf s'ils sont… homosexuels, cela ne s'invente pas ! Il suffira donc que les migrants se disent invertis pour pouvoir entrer au Canada. Jusqu'où ira la décadence, la bêtise, la veulerie et le suicide de l'Occident ?

Quand notre famille de pensée expliquait depuis des décennies qu'à force de dire que les immigrés sont chez eux chez nous, comme le répétait feu François Mitterrand, à force de tout leur passer, de tout leur donner, même sans effort, à force d'excuser, d'absoudre, d'occulter, de nier ou de minorer l'intensité, la gravité et la spécificité de la criminalité étrangère, il ne faut pas s'étonner si maintenant ces allognèes font la loi, imposent leurs us et coutumes et se croient en pays conquis. Lorsque Jean-Marie Le Pen disait dans ses meetings dans les années 1980 qu'un jour les immigrés viendraient dans nos maisons, en prendraient possession et qu'ils y coucheraient, de gré ou de force, avec nos filles et nos femmes, combien lui riaient au nez, moquaient son discours jugé scabreux et apocalyptique ? Et pourtant qui peut dire aujourd'hui qu'il exagérait ? Gouverner, c'est prévoir, c'est annoncer les dangers pour pouvoir les conjurer, c'est dire la vérité, soit tout l'inverse de ce que font nos gouvernants.

PENDANT que la France ploie sous le poids d'une immigration de peuplement qui participe au Grand Remplacement, que le gouvernement veut imposer les migrants de Calais et d'ailleurs à toute la France, métastasant la tumeur aux six coins de l'Hexagone, François Hollande se regarde le nombril. Dans le livre de deux journalistes du Monde, Gérard Davet et Fabrice Lhomme, *Un président ne devrait pas dire ça…* , on apprend ainsi que le président de la République a consacré plus de soixante entretiens à des journalistes, seulement pour ce livre, qu'il s'est même déplacé au moins sept fois à leurs domiciles personnels, pour sculpter son portrait, échanger quelques amabilités envers ses adversaires et concurrents et parler, de manière parfaitement indécente et déplacée, de ses diverses et successives concubines, les comparant, les évaluant, distribuant les bons et les mauvais points entre Ségolène Royal, Valérie Trierweiler et Julie Gayet. Fier de son bilan (Hollande n'est pas exigeant envers lui-même !), il espère que les Français se souviendront qu'il a été "courageux" alors même qu'il n'a fait qu'appliquer la politique dictée par les cénacles mondialistes et les assemblées onusiennes et bruxelloises, du "mariage" homosexuel à la politique anti-russe et anti-Assad en Syrie. La révélation des confidences de Hollandes a consterné jusqu'à son propre camp, jusqu'à sa garde rapprochée qui doute désormais à haute voix de l'opportunité

Suite de l'éditorial page 2

N°3254 DU 20 OCTOBRE 2016

www.rivarol.com

Imprimé en France/Printed in France

L 14240 - 3254 - F: 3,50 €

DROIT AUX LETTRES

● De Jean-Claude THIALET :

CE *"TRÈS REGRETTÉ SHIMON PERÈS"*…

Très regretté, ou très regrettable ? A la mort de Shimon Perès, on découvre que le Comité du Prix Nobel avait regretté en 2002 d'avoir co-décerné huit ans plus tôt son prix de la Paix à ce très "pacifiste" socialiste[1]. Mais qui aura relevé que, sept ans après ces "regrets" (pas très claironnés), en 2009, alors que l'intéressé venait à peine de prendre ses fonctions à la présidence des Etats-Unis, ce même Comité avait décerné son « Prix de la Paix » à Obama ? Lequel Obama n'aura eu de cesse pendant ses 8 années de mandat, de chausser les bottes aussi meurtrières que guerrières de George Bush-père et fils qui avaient semé la mort et le désordre dans un pays, l'Irak où toutes les communautés religieuses (à commencer par les Chiites et les Sunnites) vivaient en paix. L'Irak où, après que l'Oncle Sam et ses vassaux eurent imposé la "démocratie" sous les bombes sans souci qu'elles tuaient davantage de populations civiles que de partisans du régime du "tyran" Saddam Hussein, les massacres entre communautés musulmanes ne cessent de se multiplier, tandis que les Chrétiens qui n'ont pas été "zigouillés" ont dû déguerpir au plus vite en abandonnant tout. Faudra-t-il attendre la disparition de la scène politique — sinon la disparition physique — du démocrate (à tous les sens du mot) Obama pour que le Comité regrette, une nouvelle fois, de lui avoir attribué à tort un « Prix de la Paix » ? Jamais deux sans trois ? Pourquoi ne pas attribuer ce Prix à Sarkozy, à Juppé ou à BHL, trois « hommes de paix démocratique », s'il en est ? ou même aux trois compères à la fois ? N'ont-il pas apporté à la Libye la "démocratie" en participant, toujours avec des bombardements et des livraisons d'armes à des "rebelles", pardon, à des résistants, à la liquidation du "tyran" Muhammad Kadhafi, et livré ainsi au chaos — comme en Irak — un pays où, n'en déplaise à tous les "démocrates" de la Terre, les habitants vivaient en paix entre eux ? Pourquoi ne pas lancer une pétition — une de plus ! — à ce sujet ? On le sait, Sarkozy, Juppé et BHL ne manquent pas de partisans dans un pays où l'âge moyen de la « citoyenneté électorale » ne doit pas dépasser sept ans et où la mémoire collective se limite aux épisodes de notre Histoire qualifiés de "nauséabonds" par les media domestiqués et l'école de la République, telles la Colonisation et l'Occupation…

—

(1) rappelons que Shimon Perès avait partagé "son" prix avec Yasser Arafat.

● Du CLAN :

SOUTIEN À YVAN BENEDETTI

Depuis plusieurs années Yvan Benedetti fait l'objet d'une persécution judiciaire particulièrement virulente à son encontre.

Après la dissolution en 2013 de l'Œuvre Française qu'il présidait, la justice aux ordres le poursuit à titre individuel chaque fois qu'elle le peut. En effet, il a fait l'objet d'une quinzaine de procès déjà et a actuellement 6 procès en cours.

Juste pour le mois de novembre il fait l'objet de 3 comparutions à Paris :

— le 17 novembre, devant la Cour d'Appel, pour diffamation envers le procureur Charmatz, suite à un article de Jeune Nation le qualifiant « *de tristement célèbre procureur* » pour avoir nié le caractère anti-chrétien de la profanation du cimetière de Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse. Il avait été condamné en 1ère instance.

— le 17 novembre, toujours devant la Cour d'Appel, pour les délits tarte à la crème de provocation à la haine ou à la violence en raison de l'origine, l'ethnie, etc. Condamné en première instance avec entre autres des dommages pour SOS-Racisme et la Licra qui étaient parties civiles.

— le 22 novembre, devant la 17e Chambre correctionnelle, pour un article de Jeune Nation dénonçant la fabrication par Gilbert Spazner des couteaux de marque Laguiole… au Pakistan.

Concernant le procès touchant à la dissolution de l'Œuvre Française il sera très probablement courant 2017. La peine encourue est de 10 ans de prison.

Le CLAN le soutient et appelle à faire bloc derrière lui afin de rendre coup pour coup. D'abord pour ceux qui le peuvent en se rendant aux procès, et ensuite en participant à hauteur de leurs moyens à notre collecte.

La justice est peut être une arme efficace pour le système mais nous avons des ressources et une armée d'avocats aussi déterminés que notre ami à ne pas plier.

Afin de nous aider à faire face aux frais de justice et de pouvoir entreprendre la contre-attaque nous faisons appel à la générosité.

Pour faire un don on peut envoyer son chèque à l'ordre du CLAN (adresse BP1030. 69201 Lyon Cedex 01) ; se rendre sur le site du clan : <*www.asso-clan.fr*> et trouver le lien vers paypal ou la cagnotte en ligne.

Le petit coin du talmudiste

Délires rabbiniques du traité Haguiga (XXXIII)

CE DERNIER traité du second ordre Moed du Talmud comprend trois chapitres qui n'abordent en fait que deux sujets. Le premier occupe les deux tiers du traité et est centré sur le thème des sacrifices que chacun doit offrir au moment des fêtes de pèlerinage (Pâque, Pentecôte et Souccot). Ces obligations sont au nombre de trois : paraître au Temple (olat reiya), apporter une offrande de paix (chamei haguiga) et se réjouir (chalmei sim'ha) (*Talmud de Babylone Traité Haguiga folio 6b Artscroll Mesorah Publications 2014*). De nos jours où le Temple n'existe plus, c'est la troisième obligation qui prend tout son sens. Il s'agit alors de consommer davantage de bonnes choses et notamment le vin et les sucreries, d'offrir aux femmes des vêtements et des parures (*Choulhan Aroukh abrégé de Chlomo Ganzfried pages 523-526 Editions Colbo 2009*).

Le second sujet donne les lois de pureté et d'impureté (tahara et touma). Nous aborderons ce sujet plus tard sans entrer trop dans les détails. Ce sujet occupe un ordre entier du Talmud, le sixième. Le premier traité de cet ordre Kelim comporte 30 chapitres et plus de michnayot que le traité Chabbat ! C'est dire l'importance de ce sujet dans le rabbinisme. Heureusement qu'il n'y a pas de Gemara de cet ordre dans aucun des Talmuds, nous aurions des traités faisant des milliers de pages.

Ce traité est intéressant sur plusieurs points qui comme d'habitude sont des digressions. C'est un des rares traités dans lesquels sont abordés des problèmes de cosmogonie et de théologie. Car contrairement à une idée bien ancrée, il ne saurait être question de trouver dans le Talmud de vastes exposés théologiques ou mystiques. Ce serait plutôt le lieu de la Kabbale. Le Talmud est le recueil des lois et traditions juives, y compris religieuses, applicables aux juifs qui vivent ici et non dans l'au-delà. Nous rencontrons cependant le passage suivant : « Une fois l'Ange de la mort dit à son agent — va et ramène moi Myriam, la tresseuse de cheveux de femmes. Mais l'agent alla et lui ramena à la place Myriam, la nourrice. L'ange dit à son agent : je t'avais dit d'amener Myriam, la tresseuse de cheveux des femmes ! L'agent dit à l'ange en réponse : s'il en est ainsi, je vais ramener cette autre Myriam à la vie. L'Ange de la mort lui dit : puisque tu l'as déjà amenée, qu'elle soit comptée parmi les morts. Après avoir entendu l'histoire, Rav Bibi a demandé à l'Ange de la mort : Mais si le temps n'était pas encore venu pour elle de mourir, comment as-tu pu la prendre ? La Guemara répond : elle tenait un tisonnier dans sa main et elle l'a plongé dans le four et elle a balayé le four. Elle a ensuite enlevé le tisonnier du four et l'a accidentellement posé sur le dessus de son pied. Elle s'est donc brûlée et son mazal a été ébranlé (sa chance a tourné), et ainsi je l'ai amenée. […] Rav Bivi dit alors à l'Ange — quoi qu'il en soit que fais-tu avec les années inachevées de cette personne sur terre ? L'Ange dit : s'il y a un jeune érudit en Torah qui a l'habitude de pardonner, je lui rajoute ces années et il est le remplaçant du disparu » (*op.cit. folios 4b et 5a*). Pudiquement le commentateur renvoie aux Tossefta pour l'identité du fils de Myriam la tresseuse de cheveux, mais nous savons de qui il s'agit. Myriam est Marie et son fils le Christ. Ce passage démontre la croyance dans les anges porteurs qui est déjà dans la Torah. Mais il nous montre aussi la distance que les rabbins prennent avec elle. Nulle part dans la Torah il n'est question que les anges puissent raccourcir la vie d'un être selon leur bon vouloir.

« Rav Ami a dit : on ne peut pas transmettre des paroles de Torah à un idolâtre car il est dit « Il dit ses paroles à Jacob, Ses statuts et Ses lois à Israël. Il n'en a fait autant à nul autre peuple et ils ne connaissent pas ces lois » (*op. cit. folio 13a*). Je ne développe pas ce passage dont la conséquence est l'interdiction pour un non-juif d'étudier la Torah et l'obligation de se contenter d'étudier les sept lois noachides, car j'en ferai une chronique particulière axée sur le racisme juridique de la Torah et du Talmud.

JUDA LE PRINCE.

Suite de l'éditorial

pour le président sortant de se représenter car beaucoup de "hollandistes" craignent que le chef de l'Etat qui doit faire connaître ses intentions début décembre n'échoue dès la primaire, ce qui serait catastrophique pour un président sortant. Aussi susurre-t-on que Manuel Valls pourrait être tenté de se présenter à son tour à la primaire de la gauche.

DE TOUTE façon, quel que soit le candidat qui portera les couleurs du Parti socialiste en 2017, il n'incarnera en rien une espérance ni un véritable renouveau. Il en va de même pour l'autre versant de l'échiquier politique. Le débat entre les sept candidats à la primaire dite de la droite et du centre, le 13 octobre sur TF1, a été particulièrement soporifique et nullement à la hauteur des enjeux. On se croyait revenu trente ans en arrière lorsque le RPR et l'UDF, alors dans l'opposition, s'écriaient sur des affiches « vivement demain » et où l'on voyait Alain Juppé, veste et rares cheveux au vent, au côté de son mentor Chirac tandis que Sarkozy s'activait déjà dans les coulisses. Leur discours n'a nullement changé. Ou alors il s'est plutôt gauchisé alors même qu'en trente ans la situation s'est considérablement aggravée dans tous les domaines. La plate-forme RPR-UDF en 1986 prônait ainsi l'arrêt de l'immigration légale et illégale, la fameuse immigration zéro, la réforme du code de la nationalité fondée sur le droit du sang, le durcissement des conditions d'obtention de la naturalisation. Pourtant rien n'a été fait dans ce sens. Le gouvernement de cohabitation de Chirac a mené la même politique que celle de ses prédécesseurs. Aujourd'hui c'est encore pire : on nous propose de l'immigration supplémentaire avec des quotas d'immigrés alors que notre pays est submergé. On nous promet aussi la baisse des déficits, la résorption de la dette, la baisse des impôts et des charges, la décrue du chômage et du crime, alors même que tous ces politiciens, chaque fois qu'ils ont été aux affaires, ont aggravé la situation dans tous ces secteurs. D'ailleurs, depuis l'élection du président de la République au suffrage universel direct votée en 1962, neuf présidentielles ont eu lieu, sept chefs d'Etat se sont succédé, de De Gaulle à Hollande, et les choses ont été de mal en pis. Quand les Français comprendront que de leur démocratie et de ses rites, de son vocabulaire, de ses mots d'ordre, de ses "valeurs" et de ses codes, de ses hommes et de ses partis, rien ne sortira jamais de bon, ils auront déjà fait un grand pas vers la délivrance.

RIVAROL

<jeromebourbon@yahoo.fr>.

Le roi de Thaïlande est mort après 70 ans de règne !

Le jeudi 13 octobre 2016, le roi Bhumibol de Thaïlande, Rama IX de son nom de règne, est mort. Ce roi de Thaïlande, né en 1927 aux Etats-Unis, sur le trône de Thaïlande de 1946 à son décès, soit 70 ans de règne, partageait avec la reine Elisabeth II — elle toujours vivante et active — le record d'âge absolu des monarques en fonction, et des durées de règne. La monarchie en Thaïlande a véritablement refondé l'Etat du Siam au XVIIIe siècle, après des guerres dévastatrices, et de considérables destructions réciproques, contre les Birmans. La dynastie jouit donc d'un prestige durable de ce fait. Les rois sont aussi chefs du culte bouddhique national. Le bouddhisme est la croyance de 95 % des Thaïlandais, les 5 % restant étant des musulmans du sud du pays, ethniquement malais et non thaïs, et en rébellion permanente contre Bangkok. Le pouvoir du monarque a été très réduit lors des révolutions des années 1930, menées par les militaires, dans un sens nationaliste et autoritaire : ainsi le Siam est devenu alors la Thaïlande, pays des Thaïs, avec une dimension ethnonationaliste évidente, comprenant à l'époque une revendication d'unification de tous les Thaïs de l'Indochine.

D.R.

Le roi Bhumibol a ajouté au prestige de la dynastie un indiscutable prestige personnel. Il est resté en place pendant des décennies, dans des temps politiquement souvent troublés. Il a incarné la survie de la Thaïlande en 1946. Alliée du Japon en 1940-1945, le pays a échappé de justesse à l'occupation militaire américaine, tout en demeurant un allié mi-contraint mi-volontaire — à cause du péril communiste en Indochine — de Washington. La Thaïlande a alterné les phases de semi-démocratie, de démocratie et de régimes militaires imposés par des coups d'Etat. Le roi a en général suivi toutes ces mutations, donnant parfois des avis, ou en faveur des militaires — comme lors du dernier coup d'Etat de 2014 —, ou contre eux, notamment lors des phases de répression jugées trop sévères, et ce en invoquant les principes de compassion du bouddhisme — croyance universellement respectée par tous, du moins en principe —. Il a à peu près toujours su saisir le vent dominant, ce qui indique un sens politique opportuniste certain, à défaut de convictions profondes. Actuellement, le régime politique thaïlandais est un mélange de semi-démocratie et de pouvoir militaire mal camouflé. Tout est fait, par la constitution et la loi électorale actuelles, pour empêcher le peuple de "mal" voter à nouveau et de ramener au pouvoir le mouvement des « chemises rouges », parti paysan, social et nationaliste, qui déplaît absolument à l'élite en place, qui lui se réclame des « chemises jaunes », autoritaires en politique et libérales en économie. Le roi a joué un rôle politique réel en avalisant les manœuvres récentes des « chemises jaunes » ; il aurait ainsi contribué à éviter de voir les affrontements politiques dégénérer en franche guerre civile, les « chemises rouges » le respectant aussi.

Bhumibol a aussi inspiré le plus grand respect à son peuple par sa dignité personnelle, en toutes circonstances. Ce respect est strictement imposé par la loi en Thaïlande, mais il repose sur de larges bases populaires indiscutables. Le problème aujourd'hui est que le prince-héritier Vajiralongkorn souffre en comparaison d'une réputation de trop bon vivant, du moins durant sa jeunesse, ce qui ne correspond pas du tout avec la dignité attendue pour la fonction royale. La transition s'annonce en fait délicate. Curieusement, le prince-héritier a en effet renoncé à se proclamer roi immédiatement, conformément à la tradition pourtant. Il n'accèderait au trône qu'après le long temps de deuil national, soit au moins un an.

Scipion de SALM.

Chronique de la France asservie et... résistante

France, de ton malheur tu es cause en partie, / Je t'ai, par mes vers, mille fois avertie : / Tu es marâtre aux tiens et mère aux étrangers / Qui se moquent de toi quand tu es aux dangers. / Car sans aucun travail les étrangers obtiennent / Les biens qui à tes fils justement appartiennent. « Pierre Ronsard, (Discours à G. des Autels, 1584.)

(Dessins de Chard)

MARINE LE PEN VEUT INTERDIRE LA CROIX CATHOLIQUE DANS L'ESPACE PUBLIC

Marine Le Pen était invitée de *BFM Politique*. Elle y a glosé dans le registre du politiquement parfaitement correct, déplorant la petite phrase du président Hollande sur la "*lâcheté*" des magistrats. Elle a déclaré, dans le registre gravissime : « *Une faute, une grave erreur, je n'aurais pas dit cela* ». Cela, on s'en doutait. Mais plus fort, elle a annoncé qu'elle s'engageait à faire voter une loi interdisant les signes religieux ostensibles dans l'ensemble de l'espace public, rues comprises. Le voile, le burkini, la kippa, et, bien entendu la croix catholique seraient interdites, *dixit* Marine Le Pen… Voilà où en est le Front national mariniste.

ORANGE : LE FN MENACE BOMPARD

Le FN mariniste n'est pas content, pas content du tout du résultat de la Ligue du Sud dirigée par Jacques Bompard, qui a brillamment remporté les élections départementales partielles d'Orange le 9 octobre en réunissant 66,67 % des suffrages face aux candidats Front national qui n'enregistrent que 33,33 % des voix contre 49,9 % la dernière fois. L'élection avait été annulée suite à un recours du FN en raison de l'écart très faible de voix (huit !) et Yann Bompard, le fils de Jacques, était de nouveau candidat. Satisfait, il a déclaré sur son compte twitter : « *Heureux artisan ce soir de la méthode Bompard, un seul objectif : défendre notre terre et notre peuple. Merci à tous* ». Cet échec cuisant du FN mariniste a, bien entendu, suscité la rage du candidat qui a formulé de lourdes menaces : « *Bompard va avoir un problème avec le FN, on ne lâchera rien et on sera présent, on ne le laissera pas tranquille* ». Il paraît que Jacques Bompard s'est écroulé… de rire.

"LA DÉDIABOLISATION ÉLOIGNE BEAUCOUP DE GENS DU FN"

Gilbert Collard, le secrétaire général du Rassemblement Bleu Marine, a étonamment déclaré : « *Florian Philippot est l'artisan de la "dédiabolisation" du FN. Mais cela ne ravit pas tout le monde.* » Filmé à son insu pour le compte d'un documentaire diffusé par Envoyé Spécial sur France 2, interrogé sur l'éloignement de l'électorat historique frontiste, voici ce qu' a répondu le député du Gard à la question : « *Est-ce que le FN y gagne au change ?* » « *Non. Non. Et c'est pour ça que l'on a un travail très dur en ce moment. Je pense que ça éloigne de nous beaucoup de gens.* » Les mauvais résultats des candidats du FN mariniste aux récentes élections partielles (aucune victoire et quasiment aucune présence au second tour, contrairement aux départementales de mars 2015) ont-ils contribué à lui ouvrir les yeux ?

MARINE LE PEN, LA NIGHT-CLUBEUSE

Marine Le Pen participait, il y a quelques jours, à la nouvelle émission de *M6, Une Ambition intime*, animée par Karine Lemarchand. Elle remporta un beau succès d'audience. L'émission a pour objectif de sonder les reins et les coeurs de ceux qui veulent bien se prêter à cette séance de divan vaguement psychanalytique. Question de la journaliste : « *C'est quoi, cette réputation de grosse fêtarde que vous avez ?* » Réponse de Marine, sirotant un verre de vin blanc : "*Hmmm*". Karine Lemarchand poursuit : « *Parce qu'il paraît que même au Front, on vous appelait la night-clubeuse…* » Réponse de Marine : « *Non, mais c'est pas "Au Front, qu'on m'appelait…", c'est, euh, Bernard Antony, le catholique traditionaliste, qui m'appelait la night-clubeuse, bon d'accord… C'est sûr que lui, il avait dû voir UN night-club dans toute sa vie, mais de loin, en fait, euh, en passant sur l'autoroute…* » Fureur de Bernard Antony, qui pratique à un degré héroïque l'amour du prochain, et est incapble de si odieuses considérations, fût-ce à l'égard de Marine Le Pen : « *J'en suis éberlué : Marine Le Pen vient de proférer à la télévision que je l'aurais traitée de "night-clubeuse". Cela n'a jamais été ! Ce n'est pas de mon vocabulaire. Marine candidate à la présidence de la République, croit utile de pratiquer de la dérision à bon compte contre moi, sur les télés, alors que, elle le sait, je ne bénéficie d'aucune possibilité de réplique médiatique* ». Conclusion en forme de menace du président de l'AGRIF et de Chrétienté-Solidarité connu pour ses coups de sang : « *à travers moi, en fait, elle s'en prend à tous ceux qu'elle désigne avec mépris comme les "cathos-tradis". Si elle continue dans cette triste voie, et comme elle est par ailleurs, sur bien des chapitres, encore plus à gauche que Fillon ou Sarkozy, alors je ne voterai ni ne ferai plus voter pour elle.* » Et pan sur le nez !

HORREUR : UN MASQUE DE CARNAVAL NAZI MIS EN VENTE SUR CDISCOUNT !

Décidément, ça n'en finira pas. Le ventre de la bête immonde est toujours fécond. Dieu merci, SOS-Racisme veille et a repéré la vente sur le site commercial cdiscount d'un masque de carnaval arborant une croix gammée. Pas une faucille et un marteau. Non, un svastika. Le site de e-commerce s'est confondu en excuses et a même porté plainte contre son client pour « *apologie de crime de guerre* » : Rien que ça. Le site affirme que le masque nazi était proposé à la vente par un vendeur professionnel hébergé par Cdiscount, comme 9 500 autres. Les transactions entre ce vendeur, Black Sugar — un magasin de déguisement du XIe arrondissement de Paris — et les acheteurs, ne seraient pas contrôlées par le site. Cdiscount qui déplore un acte « *regrettable et inadmissible* » a porté plainte contre X à Bordeaux, pour « *apologie de crime de guerre* ». Rien que cela. Jusqu'où peut conduire la lâcheté la plus crasse ?

L'HORREUR FASCISTE À BÉZIERS

Robert Ménard, le maire de Béziers, ne recule décidément devant aucune ignominie. Sa dernière fantaisie : refusant l'arrivée de 40 migrants en plein centre-ville, il a fait placarder des affiches représentant des barbus, présentés comme des migrants, avec ce texte *:* « *Ça y est ils arrivent… Les migrants dans notre centre-ville.* » La photo, représentant des hommes de dos devant la cathédrale Saint-Nazaire de la ville, est surmontée de la phrase : « *L'État nous les impose* ». Du coup, ça couine sec. La délégation interministérielle à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (Dilcra) a saisi le procureur de la République de Béziers devant « *ce qui constitue de manière flagrante une provocation à la haine* ». La LICRA a, quant à elle, averti le ministère public. Quant à SOS Racisme, l'officine a annoncé vouloir également signaler au Parquet l'affiche incriminée et saisir le Préfet de l'Hérault « *afin que ce dernier rappelle à Robert Ménard l'exigence de neutralité qui doit entourer les publications municipales* ». En d'autres termes, l'exigence de soumission aux envahisseurs. SOS-Racisme monte sur ses grands chevaux pour insulter Ménard, déclarant : « *Petit monsieur aux petites idées et à la petite carrière, Robert Ménard, en violation flagrante de l'esprit d'une République qu'il est censé servir, a transformé la communication publique de sa municipalité en espace d'expression de ses fantasmes anti-immigrés et de ses pulsions d'exclusion* ». Dénonçant un « *véritable coup de couteau dans les dos des Bitterois* » avec l'installation des migrants dans un centre-ville que Ménard est en train de redynamiser et de sécuriser, le fougueux édile déclare : « *Ceux qui me font la morale, c'est le bal des faux-culs !* » et annonce l'organisation d'un référendum dont l'intitulé de la question serait : « *Approuvez-vous l'installation de nouveaux migrants, imposée par l'État, sans consultation du conseil municipal ?* ». Bien entendu, il ne se fait pas d'illusions. L'Etat refusera de reconnaître la validité de ce référendum. SOS-Racisme rappelle que les compétences des communes « *n'incluent en aucun cas l'accueil de réfugiés* ». Ce qui signifie que les communes n'ont aucun droit à refuser l'accueil des migrants, mais ont tous les devoirs de les accueillir. Un monde de fous…

DES TABLES À LANGER DANS LES TOILETTES HOMMES POUR ENFANTS ÉLEVÉS PAR DES GAYS

La proposition de loi BABIES Act (pour Bathrooms Accessible in Every Situation, pour « *Toilettes accessibles dans toutes les situations* ») a été votée à l'unanimité et signée par le président Barack Obama, le vendredi 7 octobre, aux Etats-Unis. Il était grand temps que les "couples" homosexuels puissent enfin changer leurs enfants dans les lieux publics. où, désormais, les tables à langer seront obligatoires. *L'Express* raconte que le rapporteur du texte, le parlementaire démocrate David Cicilline, a eu cette puissante considération : « *Le gouvernement doit davantage s'assurer que les bâtiments publics sont tolérants avec les familles. Aucun père ou mère ne devrait plus jamais avoir à s'inquiéter pour trouver un endroit en sécurité, hygiénique et approprié pour changer son enfant* ». L'acteur Ashton Kutcher avait déjà lancé une pétition sur le thème : « *Il n'y a jamais de tables à langer dans les toilettes publiques* ». Elle avait recueilli 104 000 signatures. A quand des tables à langer dans les toilettes hommes de l'Elysée ? Cela pourrait être un intéressant sujet de débat pour les candidats à l'élection présidentielle…

HOLLANDE DÉZINGUE SARKOZY

Dans le livre enquête de Gérard Davet et Fabrice Lhomme, *Un président ne devrait pas dire ça…*, les auteurs rapportent des propos tenus par François Hollande à l'encontre de son prédécesseur C'est assez saignant. Hollande dégaine à son encontre : « *C'est le petit De Gaulle. On a eu Napoléon le petit, eh bien là, ce serait De Gaulle le petit* », dénonçant son cynisme et un goût immodéré pour l'argent.Pour Hollande, Sarko n'est qu'un « *lapin Duracell, toujours en train de s'agiter* », la salle de bains retapée de l'Elysée à sa demande est l'expression pure et simple du « *mauvais goût* », note François Hollande. Un mauvais goût sans doute oriental… Et ce n'est pas tout. Les traits de caractère sont aussi passés au crible et sur ce point, il ne peut s'empêcher d'énumérer les innombrables défauts de Nicolas Sarkozy. "*Grossièreté*", "*cynisme*", "*méchanceté*"… sont les mots qu'il utilise pour le définir. Selon les propos rapportés, le président s'interrogerait aussi sur les postures de son prédécesseur et n'aurait de cesse de pointer ses erreurs de casting autant que son côté bling-bling : « *Ce qu'on ne voit pas chez lui, c'est qu'il ne fait pas le partage entre ce qui est possible et ce qui n'est pas possible, le légal et le non-légal, le décent et le non-décent. Pourquoi cette espèce d'appât de l'argent ?* […] *Il s'entoure de gens d'argent. Pourquoi ?* […] *L'argent est toujours l'argent ! C'est ça qui est étonnant* ». Il dévoile en l'occurrence une anecdote qui l'a frappé. Une scène qui s'est jouée en décembre 2013, lorsque les deux hommes se sont recroisés après leur passation de pouvoir : « *Il commence à me parler de l'argent qu'il gagnait avec ses conférences.* […] *Je me dis : il ne vas pas oser quand même.* […]*Uniquement l'argent ! Que l'argent* ». Eh bien si, Sarkozy a continué à parler argent. Mais que fera Hollande en cas de second tour Sarkozy-Marine Le Pen ? Il votera Sarkozy !

FRANÇOIS HOLLANDE ET L'ISLAM

Dans ce même livre d'entretiens, Hollande déclare : « *La femme voilée d'aujourd'hui sera la Marianne de demain* ». Pour être objectif, il n'entend pas que Marianne sera voilée, mais veut croire que son épanouissement la libérera de son voile et qu'elle deviendra une Française, tout en étant religieuse si elle veut l'être, et qu'elle préférera la liberté à l'asservissement. Il peut toujours rêver…

Mais que pense-t-il de l'immigration et de l'islam ? « *Qu'il y ait un problème avec l'islam, c'est vrai. Nul n'en doute* », répond-il assez audacieusement, ajoutant : « *Je pense qu'il y a trop d'arrivées, d'immigration qui ne devrait pas être là* ». Mais alors pourquoi le chef de l'Etat accueille-t-il tant de migrants et favorise-t-il l'islamisation du pays ? Il faudrait savoir.

Et Hollande d'aller encore plus loin. Il dit regretter « *une communautarisation, une segmentation, une ethnicisation* » du football français. Il fustige aussi l'attitude de certaines stars vis-à-vis de la sélection tricolore. « *Il n'y a pas d'attachement à cette équipe de France,* aurait-il déclaré après l'Euro 2012. *Il y a les gars des cités, sans références, sans valeurs, partis trop tôt de la France* ». Et Benzema qui avait accusé Deschamps « *d'avoir cédé à une partie raciste de la France* » pour ne pas le sélectionner ? Réponse de Hollande : « *Moralement, ce n'est pas un exemple, Benzema* ». Et les footballeurs de l'équipe de France qu'il avait pourtant reçus à l'Elysée : « *Ils sont passés de gosses mal éduqués à vedettes richissimes, sans préparation. Ils ne sont pas préparés psychologiquement à savoir ce qu'est le bien, le mal* ». Et puis, cette dernière considération : « *La Fédération, ce n'est pas tellement des entraînements qu'elle devrait organiser, ce sont des formations. C'est de la musculation du cerveau* ». Audacieuse considération… Mais ce ne sont là que des paroles sans lendemain puisque les actes ne suivent pas.

HOLLANDE ET "LA LÂCHETÉ DES JUGES"

Toujours dans le livre *Un président ne devrait pas dire ça*, Hollande s'en prend également aux juges et à la justice. Il dénonce la "*lâcheté*" de juges et de procureurs qui « *se planquent* » et « *jouent les vertueux* », ciblant une « *institution de lâcheté* » . Hurlements dans les rangs de leur "justice". Les deux plus hauts magistrats de France, le premier président et le procureur général près de la Cour de cassation, se sont immédiatement invités à l'Elysée, pour « *essayer de comprendre* » les commentaires du président de la République, dénonçant une "*humiliation*" et reprochant à François Hollande de « *diffuser parmi les Français une vision* […] *dégradante de leur justice* ». C'est tout juste si Hollande n'est pas venu à la rescousse de Sarkozy déclarant : « *S'il n'y a rien dans le dossier, c'est choquant, c'est vrai. C'est hélas le comportement de la justice* ». Bon, face aux hurlements, il n'est pas resté très longtemps sur cette ligne martiale. Il vient de déclarer qu'il « *regrette profondément ce qui a été ressenti comme une blessure par les magistrats* ». Et dire que Hollande veut nous faire croire qu'il est un président *"courageux"*. A d'autres !

Robert SPIELER.

La légalisation du cannabis comme panacée

LE CANADA est devenu la vitrine mondiale de l'individualisme, du libéralisme philosophique et du projet mondial (le projet mondial, c'est comme le sionisme, il est déjà construit mais il prospère quand même). Il l'est encore plus, cette vitrine, depuis l'accession au poste de Premier ministre de l'insupportable Justin Trudeau dont la famille regorge de politiciens et de fourreurs. Le père, Pierre Trudeau, avait déjà été en son temps, dans les années 60, un Premier ministre zélé qui s'efforça de banaliser l'homosexualité, l'avortement et la désagrégation familiale. Et bien sûr un antinationaliste forcené. Le fiston Justin a lancé sa carrière politique le jour des obsèques de son père, comme l'avouent tous les observateurs politiques canadiens. Mais il avait été préparé pour cela et possèdait toutes les qualités du Superman cosmopolite. Son sang fourmille de diversités, et l'on trouve même dans son arbre généalogique une ascendante malaisienne, mais il est bien juif par sa mère même s'il tient à l'étiquette chrétienne à l'instar de son père qui s'en servit pour sidérer les Canadiens et les Québécois qu'il haïssait. La mère de Justin, sa propre fiche Wikipédia en témoignant avec ses références, a couché avec tout Hollywood alors que son père s'est empressé de se remarier avec une Sarah du peuple élu après son divorce. Autant dire que le petit Justin a reçu une éducation absolument conforme, certifiée conforme, sûre, solide pour faire ce qu'on attendait de lui.

A peine en poste, Justin a glorifié les perversions sexuelles posant avec des tas de drapeaux « arc-en-ciel », faisant la promotion tous azimuts des « Gay Prides » au Canada et dans le monde entier comme le désire textuellement l'ONU. Après l'institutionnalisation du suicide assisté, Trudeau s'est donc attelé au grand projet mondial de légalisation du cannabis. Et force est de constater que ce grand sot fait tout pour le rendre irréversible. La première étape justifiant la légalisation du cannabis et de ses dérivés consiste à apporter une caution scientifique à sa prétendue non-nocivité et, chose importante et pourtant complètement injustifiée, à ses propriétés anti-douleurs dont profiteraient les grands malades alors que ses bénéfices en la matière sont en deçà des antalgiques déjà utilisés médicalement. Mais nous savons que tout cela est du marketing préparant l'opinion à la déferlante toxicomanique, la vague verte. Voyez tous ces docteurs, tous ces professeurs qui ont étudié avec la puissance de leur science le produit récréatif. Regardez tous ces sociologues, tous ces psychologues qui ont analysé la consommation cannabique. Les risques sont calculés, les choses sont prévues, ils ne sont pas fous, quand même ! Et puis, le progressisme n'exige-t-il pas d'accepter la démocratisation apaisée d'un cannabis qu'il faut considérer comme une substance récréative ?

UN ANCRAGE ÉCONOMIQUE

Afin de rendre pérenne la consommation de cannabis, le Système (ne parlons plus de Trudeau qui n'est qu'un VRP politique) entend donc enraciner dans l'inconscient collectif l'idée selon laquelle le cannabis serait un produit désormais incontournable et que son exploitation serait, par voie de conséquence, inévitable. C'est à cet effet, avant même que le produit cannabique, leur shit, ne soit légalisé, que les laquais canadiens ont décidé d'investir à hauteur de dizaines de millions de dollars sur les techniques de culture de l'herbe verte et sur leur enseignement au sein même de l'université dans des unités consacrées à la chose ! Tout doit aller très vite, et cette façon de mettre la charrue avant les bœufs chez les partisans de la légalisation témoigne non d'une volonté de rendre l'espace public davantage libre (comme ils disent) mais de changer par la force les mentalités. C'est bien entendu la fonction qui sera dévolue à toutes ces nouvelles classes qui étudieront la cannabinologie avant d'obtenir des diplômes prestigieux et officiels. Michel Doucet, le directeur de l'université du Nouveau-Brunswick, celle de cet enseignement, place cette innovation dans l'esprit insufflé par le Système : « *Nous sommes vraiment au début de ce que nous ressentons être une industrie importante et elle n'est pas différente de toute autre industrie. Donc cette industrie doit avoir accès à des employés qualifiés et compétents. Nous sommes très optimistes. Nous savons qu'il y a un besoin de travailleurs qualifiés* » insiste-t-il comme un robot.

Ce n'est pas un hasard si l'on apprenait le 4 octobre dernier que le groupe de réflexion lié au PS, Terra Nova (progressiste à la manière de l'ONU) publiait un nouvel argument (sic) favorable à la légalisation du cannabis en France. Au moment où vient de s'ouvrir en toute légalité la première salle de shoot à Paris, l'équipe est fière de son nouvel argument-choc et si opportun. Grâce à la culture du cannabis, culture industrielle possible si le produit est légalisé (et donc aussi s'il connaît un succès considérable), les paysans trouveront enfin un débouché, une culture bankable. Fini le désarroi des péquenots, fini le bourdon suicidaire des bouseux. 2 milliards sont prévus selon Terra Nova si et seulement si la France se lance activement dans l'agriculture de la drogue. Sauvons les paysans avec l'herbe qu'ils pourront fumer à l'occasion comme des Alexandre le Bienheureux du 21e siècle ou pour oublier l'horreur qu'ils seront en train de commettre en moissonnant leur poison. Oh délectons-nous de cette image du dernier enraciné sous THC travaillant pour un nomade de Maastricht ou d'Anvers dans de vastes serres aseptisées, autres temples du Soleil vert ! Et puis, cette nouvelle activité ne permettra-t-elle pas de redonner un petit coup de jeune à ces ploucs qui se plaignent de leur solitude, et aussi d'attirer les petites minettes offrant leur pétard contre le tarpé sans limite ? L'amour est dans le shit !

(Dessin de Chard)

LES ARGUMENTS SONT DES PRÉTEXTES

Terra Nova le dit d'une manière éhontée : le club de réflexion fait dans la communication, dans la propagande classique ; il réfléchit sur les arguments appuyant une décision déjà prise par l'engeance qui le finance. Son but n'est pas de valider sous l'autorité de la science, de la morale, ni même de l'économie, son paradigme. Mais d'enfumer littéralement les esprits ; ça saute aux yeux ! Les partisans de la légalisation et du grand marché cannabique (tels sont les enjeux politiques et économiques de la légalisation) suivent ainsi l'actualité en gros charognards qu'ils sont et se jettent sur les informations qui pourraient servir leur travail de sape. Les personnalités politiques qui agissent de la sorte savent pertinemment qu'elles travaillent conformément aux attentes de leurs maîtres. Elles en sont d'ailleurs si assurées qu'elles ne craignent ni le ridicule ni le scandale lorsqu'elles retournent à cette fin une information incongrue. C'est ce sentiment qui poussa Benoît Hamon à intervenir sur les radios pour défendre le projet de légalisation en rebondissant sur une information tragique et révoltante. Le jour même où l'on apprenait la tentative d'assassinat de trois policiers sans grade qui faisaient un travail de surveillance à Savigny-sur-Orge par une bande de néo-barbares excités par l'odeur de chair brûlée qu'ils avaient enflammée avant d'enfermer les malheureux dans leur habitacle en feu. C'est à cette occasion que notre « Breton à 100 % » réussit l'exploit de placer son argument qui tue pour la légalisation du cannabis. Si le cannabis avait été en vente libre comme les jeux à gratter de la FDJ (sic), ces fonctionnaires seraient aujourd'hui sains et saufs, osa ainsi déclarer Hamon. Peu importe que ce dernier passe pour un demeuré : le message est passé. Devant des journalistes complices et qui connaissent parfaitement les priorités de leur travail, Hamon prétend ainsi qu'un cannabis légalisé aurait épargné les victimes alors que ces dernières surveillaient un carrefour où les délinquants se livrent à des violences contre les automobilistes (au feu rouge) afin de les dépouiller et non pour leur vendre leur résine dégoûtante. C'est fou. Si je suis tombé de vélo en 1984, c'est parce que le cannabis n'était pas légalisé. Cette assertion n'est pas plus illogique que celle de notre Breton aux cheveux gras mais la sienne est reprise par le media pour maintenir la tension inhérente au débat, un débat que le Système impose sur la légalisation et qu'il gagnera bien évidemment *in fine* comme il gagna les "débats" sur la pilule, l'avortement, la suppression de la peine de mort, le "mariage" homosexuel et bien d'autres que l'on nous présente comme des victoires du progrès et de l'intelligence sur les pesanteurs du passé. On voit avec Benoît Hamon à quel brillant esprit on peut avoir affaire durant ces débats d'usage qui ne servent qu'à user l'adversaire et à habituer l'opinion aux nouvelles mœurs. Mais le contradicteur (il faut malgré tout un contradicteur dans un débat) choisi par les bonnes radios est sélectionné pour sa médiocrité. A chaque fois, un tocard est interrogé pour répondre à un zélé propagandiste de sorte qu'un Benoît Hamon aux yeux crottés apparaisse comme bon bretteur en face d'un nul. A chaque fois, l'auditeur a l'impression d'entendre un collégien démuni d'argument alors que le pro-cannabique en décoche autant qu'il le veut ; il est préparé pour ça. Le seul argument avancé par les opposants (appartenant au monde politique) à la légalisation est d'ailleurs flou : la légalisation est un mauvais message adressé à la société, dit-il… Oui, mais encore ?

Quant aux experts, aux médecins et scientifiques interrogés pour défendre l'illégalité du produit, ils sont médiatiquement rares et leurs interviews sont casées dans des journaux de moins en moins lus. Et quand dans *Le Figaro* (réputé pour ne pas être partisan de la légalisation) un quart de page est accordé au Professeur Tran Ba Huy, opposant résolu à la banalisation cannabique, une page complète est offerte au grand Professeur Dautzenberg qui demande aux autorités de légaliser le produit. Ainsi existe-t-il bien une voix des opposants, diffusée cependant avec parcimonie dans les journaux, à la radio et encore plus rarement à la télévision. En outre il n'est jamais dit clairement que le cannabis est une drogue qui tue par overdose ou qui détruit le cerveau irrémédiablement.

CETTE LEÇON QUE PERSONNE NE VEUT ENTENDRE

C'est effroyable. On a beau en avoir la certitude, le constater tous les jours, l'absence de curiosité de la grosse presse, ses silences, ou son ignorance (bien commode) nous glacent le sang. Cette impression de vivre dans un monde où la désinformation systématique, scientifique, intégrale, a remplacé la surveillance du dissident à épurer n'est pas sans douleur. Nous vivons dans une chambre capitonnée, comme dans un asile aux murs blancs avec ses petites pièces molletonnées pour excités, et le Système espère que « la conséquence entraîne la cause », soit l'exaspération des nationalistes ne supportant plus de crier sans fin dans une pièce insonorisée. Que ces derniers sortent de leurs gonds. Certains événements riches en informations sont ainsi journalistiquement asséchés pour sauvegarder les apparences, pour protéger les projets en cours. Le projet mondial de légalisation du cannabis jouit de cette extraordinaire protection journalistique. Et le discours anti-cannabique est savamment filtré afin qu'il paraisse ringard, vieilli, strictement "réactionnaire", poussiéreux, radoteur et donc apparemment non nourri par la réflexion. Quand le dernier round du "débat" sur la légalisation commencera, gageons que le camp du "Non" sera officieusement représenté par une nouvelle Christine Boutin dépourvue de tout charisme voire rebutante, et intellectuellement plate.

Le camp du non, d'ailleurs mouvant au gré des tendances ou des enjeux électoraux, est absolument passif et n'intervient que pour répondre, occasionnellement, aux offensives des partisans de la toxicomanie (une toxicomanie qui est une soumission mentale, ni plus ni moins et qui est bien pratique dans la société du mensonge dans laquelle on vit). Il donne en définitive la détestable impression qu'il ne sert qu'à être battu après avoir servi de *sparring partner* aux forces du "Oui". Et pourtant, toute l'actualité, la réalité, ne donne raison qu'à une seule position politique : la lutte radicale contre le cannabis, ses dealers, ses producteurs, ses défenseurs.

Au début de l'été 2016, un événement fort rare s'est produit au sein d'un laboratoire spécialisé dans les tests médicamenteux sur cobayes humains. RIVAROL est le seul organe de presse à avoir mis en exergue la moralité de cette triste affaire. Alors qu'un médicament agissant directement sur la « non capture » des cannabinoïdes endogènes était testé au stade 1 (le stade le moins dangereux pour les cobayes pendant lequel les doses avalées sont faibles par rapport à ce qu'ils ingurgiteront plus tard, lors d'autres étapes de l'expérimentation), plusieurs volontaires tombèrent comme des mouches. L'un d'entre eux mourra, le cerveau comme grillé alors que 4 autres souffrent aujourd'hui de graves séquelles cérébrales. C'est précisément le cannabinoïde, en excès, qui est responsable de l'hécatombe.

Il s'agit ici d'overdose cannabique indiscutable. Le public qui consomme l'information comme un cochon plongé dans son auge a peut-être entendu au tout début de l'affaire, avant que des ordres gouvernementaux n'aient été donnés, que la molécule testée agissait directement sur le taux de cannabinoïde endogène des cobayes.

Cette information essentielle fut tue dès le lendemain du drame, et l'affaire même fut oubliée après que Marisol Touraine eut déclaré solennellement qu'une enquête serait faite sur les procédures de ces essais "thérapeutiques". La seule question qui pouvait être exploitée par les journalistes aux ordres était celle-là : quelles sont les failles dans l'expérimentation qui ont provoqué cet accident ? Mais plus un mot, plus un seul ne fut émis sur la nocivité intrinsèque du produit testé. On demanda aux curieux de dégager et d'aller voir ailleurs même s'il n'y avait rien à voir ailleurs. Depuis cet accident trop éloquent pour le pouvoir, les experts en prestidigitation sont intervenus dans l'ombre pour monter un dossier empreint de scientificité qui élude complètement la toxicité essentielle de la molécule testée. La charge ne vise que le laboratoire français qui testait le produit, aucunement le laboratoire portugais qui l'a fabriqué. Pas une seule remarque sur les propriétés chimiques du produit. La semaine dernière, les experts en magie argumentaire écrivèrent, furibonds, dans leur rapport, que les cachets avalés par les victimes avaient dépassé la date de péremption depuis quelques jours et que ce fait devait certainement expliquer les complications subies par les volontaires finalement brûlés du bulbe. Pourtant la date d'expiration du "médicament" avait été repoussée très officiellement avant le début de l'expérimentation, la molécule analysée ne subissant aucune altération détectable avec le temps (et sûrement pas en quelques semaines) selon une étude purement chimique effectuée sur la chose.

Aussi est-il certain que les experts en enfumage mentent et que, décidément, c'est bien l'essence même du produit et son effet recherché (l'augmentation des cannabinoïdes dans le sang du patient) qui tuent. Toute cette affaire pue le mensonge, la manipulation et le malaise d'un gouvernement payé pour faire son Justin Trudeau et pour ne pas sortir des clous. Pourquoi personne au sein du personnel politique, notamment dans la mouvance dite nationale et conservatrice, ne s'empare-t-il de cette affaire pour attaquer cette culture funeste du cannabis et les velléités de légalisation du personnel stipendié ?

François-Xavier ROCHETTE.

◆ L'abbé François Egregyi (prêtre catholique de la Tradition) cherche personnes pouvant lui envoyer des intentions/honraires de messes à célébrer (17 € la messe). Lui envoyer chèques à : rue de la Victoire 75, 1060 Bruxelles, Belgique.
◆ Dame seule habitant la région parisienne cherche compagnie. Ecrire au journal qui transmettra.

La Colombie, entre tragédie et farce

LA COLOMBIE oscille entre tragédie et farce : le 2 octobre 2016, les électeurs consultés par référendum ont rejeté, à une courte majorité de 50,2 %, les accords de paix avec la guérilla marxiste-léniniste des FARC. La participation a été de 37 %, rassemblant 13 millions d'électeurs. C'est une décision compréhensible, légitime, courageuse, mais qui devrait logiquement relancer la dynamique de guerre. L'abstention importante correspond à un double refus, devant un choix perçu comme impossible, soit le refus à la fois de l'accord, et le refus de la reprise de la guerre. La farce vient de Norvège, avec le verdict du comité du prix Nobel de la paix : il a maintenu son choix le jeudi 6 octobre en faveur du président colombien Juan-Manuel Santos, pour cet accord de paix mort-né. Non seulement Santos n'a pas démissionné après un tel désaveu, mais il s'est rendu à Oslo pour accepter le prix, et a prononcé un discours surréaliste assurant de la réussite du processus de paix dans son pays… Cette extravagance rappelle, entre nombreux exemples familiers à cette institution, le prix Nobel de la paix de 1994, pour la supposée paix entre l'Entité Sioniste et la Palestine. Au moins a-t-on échappé à Oslo, fantaisie assez attendue pourtant, à l'attribution du prix Nobel de la paix à Laurent Fabius, ancien ministre des Affaires étrangères de François Hollande, recevant ce prix pour la Cop 21 à Paris.

(Dessin de Chard)

Mais au lendemain du vote des électeurs, cette distinction tient autant de la farce que de la tragédie. Il y a un mépris décidément affiché des élites du Système pour les peuples qui votent "mal". Tout au plus peut-on reconnaître que Santos a annoncé, décence minimale, qu'il ferait don du montant du prix aux victimes colombiennes de la guerre. Mais ce ne sera qu'une goutte d'eau dans l'océan. La guerre a fait plus de 250 000 morts et déplacé 7 millions de personnes, le plus souvent des paysans chassés définitivement de leurs terres par les FARC.

LES ACCORDS DE PAIX EN COLOMBIE, UNE UNANIMITÉ FAVORABLE DANS LE SYSTEME

Le président colombien Juan-Manuel Santos, en fonction depuis 2010, réélu en 2014, a passé des années et des années à négocier, sous l'égide castriste de La Havane, avec la guérilla marxiste-léniniste des FARC — Forces Armées Révolutionnaires de Colombie —. Ces dernières ravagent la Colombie depuis leur fondation en 1964. Elles ont frappé tous les milieux sociaux, et si les patrons, grands propriétaires ou "bourgeois", réels ou supposés tels, ont souffert de leurs actions, allant du vol systématique — par « impôt révolutionnaire », rançons, assassinats —, leurs principales victimes ont été les paysans pauvres. Soit ceux-là mêmes que les FARC prétendent défendre en priorité. Aussi les FARC sont-elles communément détestées par la population colombienne, dans toutes les sensibilités politiques. Il n'y a que le progressisme international, complètement déconnecté des réalités, qui veut voir dans les FARC une force politique engagée pour les pauvres, qui aurait commis certes des excès regrettables, mais qui serait finalement estimable. Ce progressisme international anime les grandes instances onusiennes, les gouvernements de l'Union Européenne, dont en particulier, pour le pire, celui de la France, et le système médiatique.

Aussi cet accord du 25 août 2016 avec les FARC a-t-il été unanimement salué par le progressisme international. Les opposants colombiens à cet accord, avec pour figure de proue l'ancien président de 2002 à 2010, le charismatique Uribe, de sensibilité de droite — mais pas d'extrême-droite, faut-il le préciser —, ont été diabolisés et méprisés. Pourtant, ils ont convaincu les électeurs. Pourquoi ?

UNE VICTOIRE DU "NON", INATTENDUE MAIS EXLICABLE

L'ancien président Uribe avait par son action énergique empêché la Colombie de sombrer dans la dictature marxiste-léniniste des FARC. Il s'en est fallu de peu en 2002. En 2010, elles sont largement battues sur le terrain. A partir de 2012, le nouveau président Santos a renoncé à la guerre d'extermination des FARC, pourtant efficace, de son prédécesseur. Comme dans toute guerre civile, il y a eu un très grand nombre de victimes non combattantes, un certain nombre d'atrocités et de bavures, mais il s'agissait de sauver la Colombie de la perspective d'une dictature communiste. Uribe fait figue de bête noire de la bonne conscience progressiste internationale. Il n'y a qu'à voir sa page Wikipédia, à charge, à comparer avec celle, fort complaisante, pour les FARC… Il faudrait décidément relancer les projets d'encyclopédie en ligne nationaliste, rappelons-le au passage.

Uribe a développé des arguments rationnels contre cette politique dite « de paix ». Avant tout ces interminables négociations ont de fait ralenti voire annulé bien des opérations militaires majeures contre les FARC. Cette politique désastreuse a assuré leur survie, avec une capacité de nuisance aujourd'hui considérable, supérieure à celle de 2010. Quant à l'accord lui-même, il prévoit une trop large amnistie pour les criminels de guerre que sont les membres des FARC. Les rares cas devant passer devant des commissions judiciaires mixtes devaient servir de boucs émissaires, tandis que les principaux responsables, les dirigeants des FARC, à commencer par leur chef Timoléon Jiménez, ne seraient pas inquiétés. En outre, cet accord ignore le problème majeur du trésor de guerre des FARC, des sommes vraisemblablement considérables épargnées sur des décennies de taxation du trafic de drogue, base encore aujourd'hui d'une large partie souterraine de l'économie rurale colombienne. Enfin, les FARC ont réussi à imposer largement leurs exigences, dont des réformes agraires, au profit *de facto* de leurs paysans-dépendants, une participation politique garantie, avec des sièges dans les assemblées locales et nationales, et même en pratique la persistance d'un contrôle prolongé de bien des municipalités colombiennes actuellement sous leur emprise, en particulier en Amazonie ou dans des zones montagneuses. Les élections y auraient été aussi libres qu'à Cuba.

L'ancien président Uribe a certes des motifs personnels d'en vouloir aux FARC, qui ont massacré des membres de sa famille. Mais il a développé un argumentaire pertinent, avec l'intérêt national colombien au centre de ses préoccupations.

La majorité des analystes avaient plutôt anticipé une victoire du "oui" au référendum appelant les citoyens colombiens à se prononcer sur cet accord de paix. Quelques jours plus tôt, les FARC avaient elles-mêmes ratifié cet accord lors de leurs « *assemblées populaires* ». Elles espéraient donner un élan au "oui" des électeurs, démontrant leur claire et bonne volonté. Toutefois, il est possible qu'en se posant en partenaire et en égal de l'Etat colombien, et en faisant preuve d'unanimisme soviétique lors des acclamations collectives des assemblées signifiant approbation, largement filmées et diffusées, elles aient plutôt nui à la cause du "oui".

Une courte majorité d'électeurs colombiens a donc rejeté cet accord inique. Loin de démissionner, ou au minimum d'en tirer les conséquences en exigeant la capitulation pure et simple des FARC — soit la volonté populaire —, le président Santos a paradé à Oslo, et s'est obstiné dans sa politique dite de paix.

UN AVENIR FLOU POUR LA COLOMBIE

Le président Santos a prolongé une première fois le cessez-le-feu jusqu'au 31 octobre, chose acceptée par les FARC. Il a annoncé la reprise des négociations, comptant implicitement proposer dans plusieurs mois un autre accord à la population, accord qui serait moins favorable aux FARC. Or, il y a tout lieu de penser que les FARC refuseront des conditions moins généreuses que celles d'août 2016. Tout au plus pourraient-elles consentir, et encore, à quelques reculs sur des points mineurs ou symboliques. Le plus étonnant est que ni Santos ni les FARC n'ont visiblement anticipé la possibilité de l'échec du référendum. Un accord modifié de façon cosmétique — pour un motif de décence minimale —, et adopté par voie parlementaire, par un pouvoir oligarchique colombien qui aura appris à se méfier du peuple, suivant donc la méthode de l'Union Européenne, n'est pas à exclure. Cet accord pourrait être étendu à la guérilla concurrente des FARC, l'ELN — Armée de Libération Nationale — : ces combattants guévaristes ont annoncé un cessez-le-feu et des négociations ; ils pourraient se satisfaire d'un cadre comparable à celui offert aux FARC. Mais, l'ELN est en fait au moins aussi sectaire que les FARC ; et la pratique affichée d'une autogestion des "fronts" militaires, aptes à prendre des décisions autonomes, du moins en principe, compliquerait encore davantage les négociations que pour les FARC, obéissant à leurs chefs, suivant un centralisme démocratique stalinien.

Un autre scénario très possible, sinon le plus probable, reste d'ici quelques mois celui d'une vraie reprise des hostilités, avec les FARC et l'ELN attaquant à nouveau les forces armées nationales et la population civile. Les négociations sans fin avec les FARC ont été clairement un échec, et les reprendre indéfiniment ne mènerait à rien, sinon à assurer encore leur survie, et ce contre l'hostilité courageusement affirmée du peuple colombien.

Scipion de SALM.

La crise politique espagnole s'éternise

L'ESPAGNE est en crise politique structurelle. La crise économique et sociale majeure, malgré de légers mieux récents, demeure, tout comme l'invasion islamique en cours. L'Espagne est aussi plus que jamais menacée d'éclatement, avec des majorités sécessionnistes contrôlant les parlements régionaux catalans et basques. Seuls nos amis nationalistes espagnols seraient peut-être en mesure de sauver ce qui peut encore l'être de l'Espagne ; ils restent hélas divisés et électoralement marginaux. Le Système propose une comédie politique à rebondissements, qui ne changera rien au fond des choses.

Les sécessionnistes catalans viennent d'organiser à nouveau de grandes manifestations de rue afin de montrer leur soutien populaire. Ils ont rassemblé à nouveau plusieurs centaines de milliers de personne en septembre. Il s'agit selon eux de commémorer le "drame" de l'annexion de la Catalogne à l'Espagne suite à une guerre perdue en septembre 1714, avec la prise de Barcelone par l'armée de Philippe V d'Espagne. Ce point de vue historique n'est pas du tout celui de Madrid, et reste fort discutable. Si les commémorations rassemblent largement en Catalogne, sur la question concrète de l'indépendance immédiate, il n'est pas certain du tout que la majorité de la population catalane soutienne son gouvernement régional, ouvertement sécessionniste, et qui multiplie les provocations verbales. Le président séparatiste de Catalogne, Carles Puigdemont, a ainsi annoncé un référendum pour l'indépendance de la Catalogne pour 2017. Il a obtenu un vote de confiance de l'assemblée catalane sur le sujet. Un tel référendum est impossible suivant la constitution espagnole et son interprétation autorisée, ce dont les sécessionnistes catalans promettent de ne tenir aucun compte. Ce n'est pas un gouvernement national à Madrid inexistant depuis décembre 2015 qui pourrait répondre fermement.

Les électeurs basques viennent, eux, de consolider la majorité sécessionniste au parlement basque à la fin du mois de septembre. Le PNV, Parti National Basque, conforte sa position dominante, avec désormais une majorité absolue. Cette consolidation place le PNV en position de force face à Madrid. Il se montre beaucoup plus solide que la fragile coalition sécessionniste au pouvoir à Barcelone, additionnant péniblement toutes les forces sécessionnistes, de l'extrême-gauche au centre-gauche. Au Pays Basque, le Parti Socialiste des Ouvriers Espagnols (PSOE), membre de l'Internationale Socialiste et correspondant du PS français, qui faisait jadis jeu égal avec le PNV, s'est effondré électoralement. Ses électeurs ont rejoint largement l'extrême-gauche "espagnole" — toute qualification nationale a toutefois peu de pertinence pour des apatrides internationalistes de principe — de Podemos, ou l'extrême-gauche sécessionniste basque, hier liée à l'ETA. Cet effondrement participe aussi du renforcement relatif de la position du PNV, sécessionniste humaniste centriste —hier démocrate-chrétien —. Moins bruyants que les sécessionnistes catalans, plus sûrs d'eux vraisemblablement, les sécessionnistes basques n'en poursuivent pas moins leur travail de détachement de l'Espagne. Séparatistes catalans et basques sont immigrationnistes et européistes, ces deux dimensions essentielles de leur combat devant pourtant conduire logiquement à la destruction des identités basques et catalanes, ce qu'ils refusent obstinément de voir. En outre, une sécession de fait de ces régions espagnoles entraînerait une sortie de l'Union Européenne, et non un maintien dans cet ensemble ; et toute demande d'adhésion risquerait fort de se heurter à un veto de Madrid, des alliés de l'Espagne, ou des Etats craignant des sécessions, comme la Roumanie, la Slovaquie, la Bulgarie.

Cet échec net au Pays Basque a accéléré l'éclatement de la crise interne au PSOE. Le dirigeant du parti a été violemment contesté par les cadres du parti. Il est considéré comme responsable des échecs actuels et celui majeur annoncé par les sondages en cas de nouvelles élections législatives nationales anticipées. Au-delà de sa personne, est contestée sa ligne socialiste maximaliste, dans le programme comme la tactique politique. Pedro Sanchez avait écrit un projet à dessein assez proche de celui de Podemos pour ne surtout pas laisser trop d'espace politique à gauche du Parti Socialiste ; de même avait-il obstinément refusé tout vote autre que celui de défiance à l'égard du Parti Populaire au parlement à Madrid. Cette défiance déclarée, jointe à celle de Podemos et des partis sécessionnistes, suffit à empêcher le premier parti au parlement, le PP, de former un gouvernement minoritaire. Or la seule abstention des socialistes permettrait la réalisation de ce scénario. La formation d'un gouvernement éviterait de nouvelles élections législatives dans quelques semaines, annoncées comme dangereuses pour le PSOE.

Le renversement du chef du PSOE, opéré les 26 et 27 septembre, ne s'est pas fait sans heurts. Chose rarissime, la police a dû intervenir pour séparer des militants qui en étaient venus aux mains au siège du PSOE. Les nouveaux dirigeants peineront à s'imposer aux militants. Javier Fernandez, président de la région des Asturies, le remplaçant de Pedro Sanchez, ne dispose ni du charisme de son prédécesseur, ni de sa légitimité politique, car il doit sa position à une manœuvre d'appareil, pas à un soutien direct des militants. Paradoxalement, pour un coup d'Etat interne visant à une tactique parlementaire plus à droite, il a été largement considéré durant ses dernières années comme une des « consciences de gauche » du PSOE. Il n'est pas certain que ces nouveaux dirigeants parviennent à imposer aux députés, au nom de leur responsabilité envers l'Espagne — et *mezzo voce* leur parti —, une abstention des députés socialistes lors du vote de la confiance à un gouvernement du PP, surtout si le Premier ministre sortant Rajoy, détesté des socialistes, s'obstine à maintenir sa candidature. Quant à Pedro Sanchez, il menace de revenir au premier plan via un vote direct des militants du PSOE pour désigner bientôt une nouvelle direction. Il est possible qu'il y parvienne, fortifiant sa position personnelle et sa ligne, malgré son renversement, sur le modèle du socialiste britannique Jeremy Corbin, renversé pour gauchisme irresponsable par les cadres du Labour, et reconduit en septembre par les militants.

En attendant ce vote des adhérents, suivant les consignes d'abstention de la nouvelle direction, pourrait être mis en place un gouvernement minoritaire du PP. En soi, le PP n'est plus qu'une fausse droite, correspondant des LR en France, qui pourrait être tolérée par la gauche. Ce gouvernement n'en serait pas moins condamné à court terme : il sera toujours facile de réunir une coalition de votes négatifs sur de nombreux sujets majeurs, à commencer par le budget annuel. D'ici quelques mois, peut-être plutôt que quelques semaines suivant ce scénario, les électeurs espagnols retourneraient aux urnes. Actuellement, les sondages donnent le PP en tête avec 34 % des suffrages, suivi de l'extrême-gauche Podemos à 22 %, puis des socialistes à 20 %, enfin des centristes Citoyens à 13 %, le reste se répartissant principalement entre les partis régionaux, le plus souvent sécessionnistes. Outre l'inversion des rapports de force à gauche s'affirmerait une consolidation du PP. Elle a été d'ailleurs observée dans l'élection régionale de Galice, largement gagnée par le PP, ce qui confirme au passage que la Galice n'est pas tentée par la sécession comme le Pays Basque ou la Catalogne. Enfin, on le sait, ni la fausse droite, ni la vraie gauche ne sauveront l'Espagne, quel que soit le résultat des manœuvres politiciennes en cours et à venir.

S. de S.

Présidentielle américaine : Jour J moins 19
Donald Trump ou la dernière chance du populisme

ILS LE quittent. Ils le lâchent. Ils s'en écartent comme s'il avait la rage. Ils abandonnent la frêle mais solide frégate de Donald Trump, muée à leurs yeux en galère. Ils délaissent, dans la grisaille actuelle, la seule aventure politique digne d'être vécue pour retourner à leur vomi de mandataires du peuple. Ils pensent à eux. Ils ne pensent pas au peuple. Ils ne pensent pas à l'Amérique et aux terribles défis qui l'assaillent. Ils pensent à leur réélection. Ils ne pensent ni aux ornières fatales, ni aux mesures urgentes, ni aux réformes indispensables. Dans le flou d'où émerge à peine leur pays se distingue par contraste, très nettement, leur destin : pour eux, c'est l'essentiel. La vie vous oblige à choisir. Et si possible avec un minimum de risque. Ce sont des sénateurs, des députés, des gouverneurs. Tous républicains. Tous hostiles en principe à la démocrate Hillary Clinton. Tous avaient apporté leur soutien à Trump cet été : les uns avant, les autres après la convention nationale du parti à la mi-juillet. Engagement chaleureux pour certains, prudent pour beaucoup, calculé pour la plupart. Mais enfin, Trump avait gagné son double pari : dissoudre l'adversité interne et unifier l'opposition nationale. Succès plombé à terme : chacun retenait son souffle en regardant le New-Yorkais avec la conviction qu'un jour ou l'autre il trébucherait : trop impulsif, trop entier. Ce jour est arrivé. De son côté, Trump ne se faisait pas d'illusion sur la longévité de ce rassemblement qui ne tenait en fait que par la peinture de la nécessité — celle qui exigeait que l'on se débarrassât au plus vite de l'*Obamaland* et de ses agents. L'illusion a fondu et la peinture a craqué. Tous s'éclipsent, fuient, décampent. Comme Paul Ryan, président de la Chambre, John McCain, sénateur de l'Arizona, Bill Haslam, gouverneur du Tennessee, Kay Granger, député du Texas. Et tant d'autres noms qui s'accumulent au gré des réunions, des conciliabules, des huis clos. Tous derrière quelques meneurs pour régler son compte à *The Donald*, comme on l'appelle ici. Un Donald décidément invivable, répugnant. Un Donald à qui, désormais, on tourne le dos en se bouchant le nez.

PUANTES, SES AFFAIRES ; ODIEUX, SES SCANDALES.

On le constate : la sensibilité olfactive de l'establishment est devenue extrême en cette fin de campagne électorale. Un establishment qui, à longueur d'année, renifle n'importe quelle puanteur pourvu qu'on la trouve « aux normes », surprend maintenant par son émotivité de violette. Deux *trumpiades* en témoignent. D'abord, celle divulguée début octobre par le *Washington Post* qui montre, dans une vidéo tournée en 2005, un Trump en pleine conversation sur les femmes, volubile, expansif et s'exprimant avec la vulgarité d'un garçon de bain, l'obscénité d'un voyou de bas étage. L'orgueil du machiste qui s'affiche, mêlé au sexisme du fortuné qui s'éclate. Du dégradant primaire ajouté à une vantardise puérile : l'argent et le sexe. Un accablant dérapage, un écart inadmissible. Selon ses proches, Trump est resté une heure sous le choc, absent, muet. Puis il reprit le dessus en se comparant à Bill Clinton, le mari d'Hillary, dont les vices répugnants ont meublé la chronique washingtonienne durant près d'une décennie. « *Moi, dit-il, j'en suis resté aux mots. Ils étaient déplacés et je les regrette. Mais ce ne sont que des mots. Ce ne fut qu'une conversation entre hommes. Avec Bill, c'est très différent. Il ne s'agit plus de mots mais d'actes. Bill a fait des victimes. C'est un prédateur.* » L'autre *trumpiade*, moins corrosive mais tout aussi exploitable, est antérieure de quelques jours à celle-là. C'est une histoire d'impôts. Ce milliardaire qui roule sur l'or et construit des gratte-ciel comme d'autres des châteaux de sable, a échappé à leur insistante sollicitation durant dix-huit ans. Une fielleuse révélation du *New York Times*, qui a découvert et publié sa déclaration de 1995. Fraude ? Escroquerie ? Nullement. La stagnation des affaires se traduisit pour Trump par 916 millions de pertes en 1995. En toute légalité, il le signale à l'administration fiscale qui lui accorde ce spectaculaire répit prévu par le code. Ce champion de l'immobilier explique triomphalement : « *J'ai utilisé, simplement, toutes les ressources des lois et règlements existants. Comme Hillary Clinton, qui a dû le faire vingt fois. Et comme ses sponsors de Wall Street, qui l'ont fait mille fois. Ils le savent bien, puisque ce sont eux qui, dans ce domaine, dictent les lois et les règlements.* »

(Dessin de Chard)

BATAILLER LE DOS AU MUR

Deux coups bas qui ont meurtri profondément Trump. Le genre d'attaque dont on ne se relève pas sans séquelles. Le New-Yorkais a chuté brusquement dans les sondages et patine maintenant dans les États où il était bien placé. Certains observateurs indépendants lui donnaient fin septembre 40 % de chances de l'emporter le 8 novembre. Ils ne lui en attribuent désormais plus que la moitié. L'opération destinée à ruiner la candidature de l'iconoclaste a donc, pour l'instant, partiellement réussi. Une opération montée à un moment crucial et déclenchée lorsque de méticuleux calculs aboutirent à ces fameux 40 % que l'équipe d'Hillary Clinton trouva « *mortellement dangereux* ». Pourquoi ce drapeau rouge ? Trois raisons. Si Trump parvient à talonner et même dépasser dans certaines régions sa rivale (la côte Est, le grand Sud), cela signifie que ses facultés de récupération, en dépit d'innombrables obstacles mis sur sa route, sont encore notables et donc potentiellement menaçantes. Posséder quatre cartouches sur dix, à la roulette russe, c'est énorme pour un joueur comme ce milliardaire atypique dont l'instinct et l'énergie sont fouettés quand la tension atteint son paroxysme. Enfin, la stagnation dans les sondages de l'ex-*First Lady* ne cesse d'inquiéter depuis le début de l'été son entourage. Il a estimé qu'il serait beaucoup plus ardu pour elle de se cramponner à une courbe ascendante que, pour les manipulateurs, d'accrocher son adversaire à une courbe descendante. D'où les deux faux scandales. Ils ont touché de plein fouet Trump dans les deux groupes qui constituent le secteur le plus fragile, le plus instable de son vivier électoral : les républicains orthodoxes et les femmes diplômées. Les premiers sont destinés à suivre l'exemple des notables du parti, qui passent avec armes et bagages dans le camp du dénigrement et de l'attentisme. Les secondes devront en principe être emportées par la vague du féminisme outragé, qui voit en la personne du géant de l'immobilier l'ignoble caricature de l'homme, et dans le candidat à la présidentielle un monstre inavouable de la démocratie.

Mais si Trump a fléchi, il n'est pas tombé. Il se ressaisit, bataille le dos au mur comme une bête cernée qui sait qu'une autre charge pourrait lui être fatale. Il bataille en surfant sur les foules qui le suivent, l'acclament, lui témoignent leur confiance, réaffirment leur soutien malgré les fourberies des ténors du républicanisme, la partialité d'une presse aux ordres, l'immoralité totale du camp adverse. Des foules qui lui crient de tenir bon, de ne pas céder, de ferrailler encore et toujours pour l'Amérique. Il passe comme un souffle épique dans ces gradins, ces amphithéâtres, ces hangars où s'entassent des milliers d'enthousiastes à chacune des réunions de Trump. Et plus on cherche à l'abattre, plus les foules gonflent, vibrantes, passionnées, fidèles. L'autre semaine, ils étaient 12 000 en Caroline du Nord dans un bâtiment prévu pour 8 000 personnes. Dans le Colorado, il a fallu renforcer les barrages policiers autour d'une salle de bal afin de refouler 2 000 partisans enfiévrés qui voulaient y pénétrer de force. Partout, le scénario semble le même : sentant que l'heure est grave, l'imputrescible base du *trumpisme* serre les rangs, se forme en carrés, durcit le front comme la Garde à Waterloo. Ils sont là, mobilisés en permanence par les circuits sociaux, criant des slogans, brandissant des pancartes qui fustigent les traîtres, démolissent les Clinton, stigmatisent les éditorialistes. Le soir où la vidéo sur les femmes fut diffusée, le New-Yorkais lui-même a vu sous ses fenêtres ces marques personnelles d'attachement (« *On est avec toi, Donald* »), ces liens qui l'unissent au peuple (« *Donald, non coupable* ») — fait rarissime dans l'histoire des campagnes électorales. Il était dans ses bureaux au 65e étage de la *Trump Tower*, sur la Cinquième Avenue de Manhattan, en train de présider l'une des innombrables réunions de son état-major. Des cris montèrent jusqu'à lui. Il se pencha : un millier de ses partisans avaient tenu à lui dire de vive voix, au pied du joyau de son empire, que la moitié du pays comptait sur lui. Il descendit par l'ascenseur : celui-là même qu'il avait emprunté le 15 juin 2015 pour aller annoncer aux journalistes rassemblés son intention de participer à la course présidentielle. Les sondages le plaçaient alors en queue d'un peloton d'une quinzaine de concurrents, avec 1 % des voix. Dans la presse, on se gaussait.

"EN PRISON, HILLARY !"

On ne se gausse plus. Et depuis fort longtemps. D'autant que Trump, qui s'était laissé un peu déborder lors du premier débat avec Hillary Clinton, a brillamment remporté le second. C'était le 9 octobre à Saint Louis, dans l'État du Missouri. Débat acéré, mordant, impitoyable : 90 minutes d'un feu roulant de questions-réponses. Trump, en pleine maîtrise de soi, sut montrer qu'il pouvait à la fois garder les apparences de calme et sa ténacité — conserver dans l'attaque puissance et précision. La petite dame, qui a eu trente ans pour mettre au point son numéro de feinte compassion pour l'Américain moyen qu'elle méprise, fut battue non par KO, mais aux points. Rusée, elle s'en tira par des sourires grimaçants et ne put guère s'échapper d'une position défensive. Tournant autour d'elle, la crinière blonde vivait son offensive au maximum de sa forme avec l'intention manifeste de ratatiner ses arguments éculés. A un moment, Trump fit mine de se diriger vers la sortie puis, après une volte-face, noua ses mains dans le dos, revint sur scène avec un visage mi-réjoui mi-consterné : Hillary venait de lâcher le vingtième mensonge de la soirée. Car le républicain dut non seulement expliquer ses propres solutions aux problèmes de l'heure, mais aussi démolir les traits venimeux de sa rivale. Des traits trempés dans le vitriol du sexisme, du racisme et de la xénophobie. Trois accusations assénées sans merci. Chez elle, ce n'est plus un procédé mais un tic. Trump y répondit en égrénant quatre des scandales de la démocrate : les quatre morts américains de Benghazi, les 33 000 courriels illégalement détruits, une fondation financée par l'affairisme et l'étranger, des bulletins de santé puant la dissimulation. Il garda le plus odieux — les agressions adultérines de son mari — à la fois pour le commencement et pour la fin. Avant le débat, Trump avait organisé une conférence de presse avec quelques-unes des innombrables victimes de Bill. Des femmes outragées, humiliées, dont les témoignages auraient pu soulever le pays d'indignation si les media avaient rempli leur mission. Une indignation qui aurait pu faire basculer l'opinion. D'autant qu'Hillary menaça ces femmes pour qu'elles se taisent : complice d'un obsédé sexuel, non par amour désespéré mais par arrivisme sordide. A la fin du débat, Trump tira la conclusion en même temps que le plus cinglant de ses boulets rouges. « *Si je suis élu,* clama-t-il, *je nommerai un procureur spécial pour enquêter sur vos sales histoires. Et vous irez derrière les barreaux, je vous le promets.* »

Là encore, le magnat de l'immobilier sidère, déroute, déchire toutes les convenances : on n'avait encore jamais vu, au cours d'un duel final, un candidat menacer, en cas de victoire, son adversaire d'être jeté en prison. Décidément, cette élection 2016 est unique. Mais ce durcissement, s'il étonne, peut s'expliquer. Il constitue l'axe principal de la nouvelle stratégie de Trump. Jusqu'à présent, il avait toujours maintenu à part égale le positif et le négatif. Le positif, c'est l'exposé de son programme ; le négatif, le siège d'Hillary Clinton. Après les deux sombres machinations visant à ternir son image et la toute récente révolte du Congrès républicain contre lui, Trump a décidé de privilégier le négatif aux dépends du positif. Moins de solutions aux problèmes et plus de boulets rouges. Trop tard pour virer ? Il reste dix-neuf jours avant le vote. Il est grand temps de cibler le brûlot globaliste. Il est temps de détacher de la dame en bleu les démocrates déçus et les

Ecrits de Paris

AU SOMMAIRE D'OCTOBRE 2016

Jim REEVES : "Pour vérifier" les affabulations et les impostures dont se nourrit l'automate Clinton — Sylvestre ALIBERT : Une approche de la nouvelle droite américaine du nationalisme blanc— Scipion de SALM : L'ethnonationalisme, base saine de toute communauté humaine — Sylvestre ALIBERT : Les derniers des grognards, bref récit d'un vétéran de la division Charlemagne — Michel FROMENTOUX : Saint François-Régis, un saint du XVIIe siècle, comme il nous en faudrait beaucoup aujourd'hui ! — David VEYSSEYRE : Recension des recueils de poésie de Louis de Condé (deuxième partie) — Patrick LAURENT : De controverse en révélations.

Chèques à l'ordre d'Editions des Tuileries
19 avenue d'Italie 75013 Paris.
10 euros franco de port le numéro,
53 euros l'abonnement pour un an.

Archives numériques en vente à 2 euros sur <http: //boutique-rivarol. com/>.

indépendants dubitatifs. Pour cela, une seule solution : la mettre à nu. Aux cinq scandales cités plus haut, qui constituent le cœur de son offensive, Trump va ajouter quatre fâcheux éclats signés de la même main. Combien Hillary Clinton a-t-elle reçu, par l'intermédiaire de sa fondation, de dizaines de millions de dollars du gouvernement russe pour lui avoir vendu, en tant que secrétaire d'État, entre 2009 et 2013, 20 % de la production américaine d'uranium ? Le chef de la diplomatie américaine avait-elle toute sa lucidité lorsqu'elle sponsorisa en Égypte la très activiste Alliance pour la Jeunesse qui provoqua la chute du président Moubarak et l'entrée en scène des Frères musulmans ? L'ex-sénateur de New York avait-elle toute sa clairvoyance lorsqu'elle s'offrit le luxe, au cours d'une petite réunion intime dévoilée par une fuite dans un lot de courriels, d'affirmer que le jeu politique exigeait de maintenir en permanence deux attitudes bien distinctes : une pour le privé, une pour le public ? Enfin, la candidate officielle de l'un des deux grands partis du système a-t-elle pris conscience du degré de révulsion qui serait atteint si elle laissait son président de campagne, le sinistre John Podesta, introduire deux mouvements subversifs financés par le démolisseur juif George Soros, *Catholics in Alliance for the Common Good* (« pour le bien commun… ») et *Catholics United*, au coeur de ce qui reste de catholicisme pour le miner jusqu'à l'implosion ?

L'EXCEPTIONNALISME TRUMPIEN

On a tout dit sur l'extraordinaire charisme d'un homme qui est devenu populaire en enfreignant toutes les subtiles exigences de la popularité, sur son inimitable façon, à la fois familière et dramatique, de plonger dans les foules pour les subjuguer, sur son habitude d'aborder chaque défi lancé à l'Amérique comme si, au moins une fois dans sa vie, il avait eu personnellement à le relever. Le phénomène Trump s'affirme aussi déconcertant que prodigieux. Et ce qu'il y a, en lui, sans doute de plus impressionnant est d'avoir réussi à faire passer dans le monde politique — dont il ignorait tout — son expérience de bâtisseur de fortune où il est passé maître. Ce transfert, à lui seul, constitue déjà un tour de force. Mais ce qui tient de l'exception est précisément d'avoir réussi à convaincre de larges fractions d'un peuple que ce transfert, parce qu'il est ultra-rarissime à ce niveau-là, donnait à son promoteur des droits pour diriger l'Amérique. L'*exceptionnalisme trumpien* trouva dans cette surprenante alchimie sa meilleure légitimité — la plus solide. Il trouva également dans quelques beaux succès tactiques l'occasion de se distinguer, de s'affermir et de durer. Ces succès ne contribueront peut-être pas à la victoire, mais ils aideront à la pérennité d'une aventure. C'est déjà beaucoup. Trump a su se glisser dans le lit idéologique et émotionnel des *Tea Parties*, cette révolte nationale nourrie des frustrations de la classe moyenne blanche qui parvint, en 2012, à faire entrer au Congrès près de 90 élus dont les programmes composés de populisme instinctif et de droitisme exacerbé allaient, quatre ans plus tard, servir de canevas au candidat républicain. Sentant que l'immobilisme du pays et la sclérose des esprits venaient autant d'un conservatisme racorni que d'un libéralisme égoïste, Trump décida de bâtir sa campagne sur l'idée de changement. Cela impliquait un triple combat — contre les hommes, leurs méthodes, leurs résultats — dont le principe alarma l'establishment mais enflamma le pays. Conscient de ses lacunes dans les manœuvres politiciennes et confiant en sa force d'homme d'affaires, Trump décida de révolutionner les approches de l'élection présidentielle en refusant de se présenter sous les allures classiques d'un gestionnaire crédible du domaine public pour mieux se "vendre" — un pari d'une folle témérité — comme un produit miracle, une "clé" magique, capables de résoudre tous les problèmes de l'Amérique, de lui ouvrir toutes les portes. Cherchant à éviter une périlleuse « guerre culturelle » (avortement, mariage, homosexualité, théorie du genre) qui aurait pu morceler ses troupes et affaiblir sa dynamique, Trump la remplaça habilement par une « guerre des frontières » dont l'avantage fut de mobiliser aussi bien la droite que la gauche sur un sujet devenant de moins en moins politique et de plus en plus viscéral : l'immigration. Enfin, dépourvu d'illusion sur l'impartialité d'un monde journalistique mué en machine de propagande, Trump se rendit compte, dès le début des primaires, que le piège dirigé contre lui se refermerait tôt ou tard sur ses ennemis : l'outrance mura, en effet, les media dans un cercle vicieux où le crédit dont ils bénéficient auprès des citoyens devint inversement proportionnel à la grosseur de leurs mensonges. Depuis, plus la presse aux ordres accumule les raisons de ne pas voter Trump et plus le New-Yorkais se maintient ou grimpe dans les sondages.

LE POPULISME EST UNE RÉVOLTE

Il se maintient, ou il grimpe, parce que la base est solide. Elle lui sert de tremplin, de ressort. Il ne l'a pas bâtie sur du sable, comme ces régimes hybrides et ambigus qui se cherchent toujours une définition. Trump fait reposer son entreprise sur le populisme. Ce n'est pas une doctrine, encore moins une idéologie. C'est une mystique : sentiment, ferveur, intuition. Pour Chantal Delsol, le populisme rassemble les « *demeurés de l'histoire* ». Pour Pierre-André Taguieff, le populisme tente de remplacer « *le peuple sauvage par le peuple sauveur* ». Pour Ernesto Laclau, théoricien gauchiste, le populisme se présente à la fois comme « *un moyen de subvertir l'état des choses existantes* » et comme « *le point de départ de la reconstruction d'un ordre nouveau* ». Le peuple-sujet complète sa trajectoire et la prolonge en devenant le peuple-acteur. Acteur de sa propre tentative de survie. Le populisme regroupe ainsi trois des réactions populaires parmi les plus significatives : contre la perversion d'une sociabilité, contre l'effacement de l'État arbitre, contre la disparition de l'homme réel. Le populisme passe pour anti-démocratique dans la mesure où il participe à la rupture de la modernité. Et il attire toutes les haines dans la mesure où il refuse ce qui compte : le progrès, l'uniformité, le supra-national. Le populisme est une révolte. Il s'indigne de la corruption du mécanisme institutionnel, des dérives dictatoriales de la bureaucratie, de l'isolement schizophrénique des élites. Que dit Trump ? « *Il faut remplacer le système qui mène l'Amérique à sa ruine*. » Il y a du bonapartisme dans le populisme : émergence applaudie du chef providentiel, préférence pour un gouvernement sans intermédiaire, rejet de toute théorie préétablie. Charisme et volonté : Trump en colonel putschiste haranguant ses légions pour qu'elles se lancent à l'assaut de Washington, le temple de l'arrière-garde — pourri de richesses gaspillées, d'hygiène mentale, d'impostures séniles et de vanités grotesques. Thomas Molnar, fin analyste du Nouveau monde, détestait cette Amérique lubrifiée, insipide et sournoise. Une Amérique sans identité, une Amérique sans visage. Il eut tort de ne pas espérer, de ne pas croire qu'elle pourrait, un jour, en avoir un.

Le visage que Trump veut lui donner : pourquoi pas ? Le New-Yorkais estime que seul le populisme, teinté inévitablement d'ethno-nationalisme, est capable de battre le globalisme élitiste sur son propre terrain. Parce qu'il sort d'emblée d'un cadre politiquement préexistant et hostile. Parce qu'il oblige à redistribuer les cartes d'une nouvelle et cruciale confrontation. L'essentiel est là : pour évacuer le globalisme avec l'eau du libéralisme, il faut ouvrir les vannes des fausses solutions, se situer dans le pré-politique à l'endroit précis où naissent les problèmes dans le cœur du peuple. Mais sortir d'un cadre qui broyait et redistribuer des cartes qui biaisaient ont constitué deux opérations qui forcèrent Trump à passer par une étape intermédiaire : la définition de son populisme ne pouvait être cohérente que s'il ne laissait à l'ancestral programme républicain que des lambeaux de son conservatisme. Épuration délicate, douloureuse, qu'il mena avec la fougue des néophytes qui sentent que les circonstances sont avec eux. D'une coquille pleine de mille lois disposées en strates, Trump fit voler en éclats le sclérosé pour ne garder que le prometteur. Il mit le national en pierre d'angle et le social en mur porteur. Il effaça l'indécence des alignements sur la gauche caviar pour ne retenir que la symétrie avec la droite des valeurs. Il fut l'architecte de ses propres réformes comme il a été le metteur en scène de son propre personnage. Le populisme en marche depuis dix mois est son œuvre. Elle étonne, bouscule, révulse ou scandalise. Elle peut plaire. Elle a plu. Quelques coups de sabre d'un iconoclaste. Commerce : le dogme du libre-échange sera surveillé par un protectionnisme en alerte qui incitera à renégocier les traités défavorables au travail américain, punira les entreprises préférant l'étranger à leur patrie, imposera des tarifs douaniers à une Chine manipulatrice de sa monnaie et balayera d'un geste les projets d'accord Trans-Atlantique et Trans-Pacifique. Socio-économie : la rigueur du fisc épargnera la classe moyenne mais videra les niches frauduleuses de Wall Street. Et, tandis que les cinquante États seront encouragés à augmenter le salaire horaire minimum, la pérennité des aides aux jeunes et aux personnes âgées sera confirmée dans une ambiance très nataliste puisque l'État permettra aux accouchées de rester six mois avec leur enfant sans perdre leur emploi. Immigration : un mur le long de la frontière méridionale. Derrière ce mur, le Mexique ; devant, une mosaïque de mesures. Contre les illégaux, les trafiquants d'illégaux, les complices d'illégaux, les alliés d'illégaux. Sont visés : les patrons d'usines à sueur et les élus caressant l'amnistie. Ce sera oui aux déportations. Non aux réfugiés. Non aux musulmans venant de pays gagnés par le terrorisme. Étranger : un slogan s'imposera — *America First* ! L'Amérique d'abord. Ce fut celui de l'aviateur Charles Lindbergh lorsqu'il prêcha l'anti-guerre en 1938. Il sera repris avec trois impératifs. Ne guerroyer que si les intérêts nationaux sont en danger. Ne signer des accords de défense que si le protégé finance son arsenal. Ne rester dans l'OTAN que si l'organisation, devenue obsolète, se tourne vers l'anti-terrorisme. Morale : un seul mot, mais qui en dit long. Trump a exigé que la *platform* (objectifs à atteindre) adoptée à la convention en juillet soit la plus pro-vie de toute l'histoire du parti républicain. Un populisme qui tuerait ses enfants n'aurait pas d'avenir.

Paul SIGAUD.

Magouilles et profits

D.R.

On a appris fin septembre que la cour d'appel de Versailles a fixé à 20 millions d'euros la caution que devra sortir de sa poche le marchand d'art Guy Wildenstein, mis en examen pour dissimulation d'une partie de sa fortune. La caution, composée pour moitié de liquidités (10 millions d'euros versés cash) et pour moitié d'une garantie adossée à des titres immobiliers semble astronomique : or, avec certain fils de Sion, ce sont des sommes assez mineures…

Au risque de convoquer l'horrible spectre de l'antisémitisme, il faut ici observer que la spéculation sur l'art a de très longue date attiré les amateurs de biens terrestres : une grande majorité des galeries prestigieuses des grandes métropoles appartiennent à des israélites, et ceci de père en fils. Citons par exemple le marchand d'art new-yorkais Lawrence Salander, condamné en 2010 par la justice américaine à une amende de 120 millions de dollars pour avoir escroqué de riches investisseurs (parmi les victimes de ses duperies, de nombreuses célébrités, dont le père de l'acteur Robert De Niro ou l'ex-champion de tennis John McEnroe). L'exemple le plus célèbre en France ? La petite-fille du marchand d'art Paul Rosenberg, Anne Sinclair. Elle dispose par héritage d'une fortune personnelle composée notamment de plusieurs dizaines de tableaux de grands maîtres. En 1918, son grand-père persuade Picasso de rejoindre sa galerie et l'habile marchand devient le principal représentant en France et en Europe du peintre espagnol. Il le restera jusqu'en juin 1940, date à laquelle il émigre prudemment aux Etats-Unis, en mettant ses avoirs à l'abri. Il créera là-bas, grâce à ses réseaux, une véritable industrie des tableaux de maîtres. En 2008, l'ex-épouse du prédateur sexuel DSK fait une donation au musée Picasso d'une peinture à l'huile de l'artiste. On note que ce noble geste a une explication prosaïque : le don (d'une valeur d'au moins vingt millions d'euros) solde l'intégralité des sommes dues par "Sainte" Anne au titre des droits de succession ! L'avocate des damnés de la terre mélangeait là — non sans habileté — une évidente noblesse du geste, qui honore celui qui s'en acquitte, et le paiement non dolosif de ses impôts français pour solde de tous comptes.

Revenons aux Wildenstein. Guy, principal héritier du richissime Daniel, est soupçonné d'avoir dissimulé une partie de la succession de son père, décédé en 2001, en la plaçant dans des fonds installés aux îles Caïman et à Guernesey, deux paradis fiscaux très solides : voilà ni plus ni moins qu'une incarnation dans la vie réelle de la fameuse *fortune apatride*, "mythe" qui a de quoi donner la jaunisse à la Licra… Le sieur Guy Wildenstein avait déjà été mis en examen en janvier 2013 pour « *fraude fiscale et blanchiment de fraude fiscale* ». Cinq autres personnes sont poursuivies dans ce dossier aux multiples ramifications : la belle-sœur Liouba, le neveu Alec Junior et trois conseils de la famille. Mais la bataille n'est pas seulement judiciaire, elle est aussi financière : les Wildenstein se sont vu notifier en 2012 un redressement fiscal de près de 600 millions d'euros, dont 250 millions pour Guy, qu'il conteste. Résident américain, cet étourdi a alors payé une caution de 500 000 euros — garantie de sa présence à un éventuel procès. Le juge d'instruction Guillaume Daïeff, chargé du dossier, lui a également demandé de verser 75 millions d'euros supplémentaires… La suite au prochain numéro ; il n'est cependant pas impossible de penser que— comme de nombreux adeptes du chandelier à sept branches — l'accusé s'installe tôt ou tard en Israël, où ses biens seront alors sécurisés, le pays ne reconnaissant pas, ou peu, la plupart des conventions fiscales internationales.

Jean BEAUMONT.

RIVAROL. COM

Dès le mardi soir, vous pouvez consulter notre site Internet pour vous assurer que notre hebdomadaire a bien paru, en connaître le sommaire, lire l'éditorial et le billet hebdomadaire, consulter l'agenda et le courrier des lecteurs.

Pour toutes les correspondances administratives, utiliser l'adresse <*contact@rivarol. com*>, l'adresse <*jeromebourbon@yahoo.fr*> étant réservée au courrier rédactionnel.

Mémoire en défense… (suite et fin)

[*Nous publions ici la deuxième et dernière partie du mémoire en défense du Professeur Faurisson, la première partie ayant paru dans RIVAROL numéro 3253 daté du jeudi 13 octobre 2016 en pages 4 et 5. Immédiatement après le mémoire en défense, on pourra lire la note de délibéré datée du 7 octobre 2016. Les intertitres ne sont pas de l'auteur de l'article*. J. B.]

J'ai consacré deux longs textes aux "victoires" remportées par les chercheurs révisionnistes. L'un s'intitule « Les Victoires du révisionnisme » et date du 11 décembre 2006 (*<http://robertfaurisson.blogspot.fr/2006/12/les-victoires-du-revisionnisme.html>*) ; l'autre, daté du 11 septembre 2011, porte le titre de « *Les Victoires du révisionnisme (suite)* » (*<http://robertfaurisson.blogspot.fr/2011/09/les-victoires-du-revisionnisme-suite.html>*).

Je me contenterai de rappeler quelques-unes de ces victoires :

LES VICTOIRES DU RÉVISIONNISME

1) En 1951, Léon Poliakov, qui avait été attaché à la délégation française au procès de Nuremberg (1945-1946), a conclu que nous disposions d'une surabondance de documents pour tous les points de l'histoire du IIIe Reich, à l'exception d'un seul : « la campagne d'extermination des juifs ». Là, écrit-il, « *[a]ucun document n'est resté, n'a peut-être jamais existé* » (*Bréviaire de la haine*, Calmann-Lévy, 1974 [1951], p. 171).

2) En 1960, Martin Broszat, membre (avant de devenir directeur) de l'Institut d'histoire contemporaine de Munich, a écrit : « *Ni à Dachau, ni à Bergen-Belsen, ni à Buchenwald, des juifs ou d'autres détenus n'ont été gazés* » (*Die Zeit*, 19 août 1960, p. 16). Etonnante révision puisque, aussi bien, à la sortie de la guerre, les gazages de Dachau avaient occupé la scène à Nuremberg, et, par la suite, ont longtemps été exploités dans les media.

3) En 1982, le 21 avril, une association (ASSAG) est fondée à Paris pour l'étude des assassinats par gaz sous le régime national-socialiste, en vue de rechercher des preuves en la matière. Cette association fondée par quatorze personnes, dont Georges Wellers, Geneviève Anthonioz née de Gaulle et Pierre Vidal-Naquet, ne trouvera jamais rien, ni ne publiera rien de ses propres travaux. Elle se contentera d'éditer, en 1987, *Chambres à gaz, secret d'Etat*, qui n'est que la traduction d'un ouvrage en allemand d'Eugen Kogon, Hermann Langbein et Adalbert Rückerl ; le titre donne à entendre que l'extermination des juifs aurait fait l'objet du plus grand des secrets possibles, le secret d'Etat : d'où la difficulté de rassembler des preuves.

4) Toujours en 1982, du 29 juin au 2 juillet, se tient à la Sorbonne un colloque international sous la présidence de François Furet et de Raymond Aron. L'accès m'en est interdit formellement par l'un, puis par l'autre. Il s'agit de répliquer solennellement et publiquement à « Faurisson et à une poignée d'anarcho-communistes qui lui avaient apporté leur soutien » (notamment Pierre Guillaume, Jean-Gabriel Cohn-Bendit, Serge Thion et d'autres libertaires, parfois juifs). Au dernier jour, lors d'une conférence de presse, les organisateurs du colloque reconnaissent que « Malgré les recherches les plus érudites » on n'a trouvé aucun ordre de Hitler de tuer les juifs ; pas une allusion n'est faite aux chambres à gaz. Avec cette conférence de presse le colloque prend fin sur un fiasco qui sera confirmé par le compte rendu de la conférence en français (Colloque de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, *L'Allemagne Nazie et le génocide juif*, Gallimard/Le Seuil, 1985, 607 p.) et par un compte rendu en anglais sous le titre parlant d'*Unanswered Questions [Questions sans réponses] : Nazi Germany and the Genocide of the Jews*, edited by François Furet, New York, Schocken Books, 1989, 392 p.

5) En 1983, le 26 avril, se termine, en appel, le long et lourd procès qui m'a été intenté dès 1979 pour « dommage à autrui [par] falsification de l'histoire » ; ce jour-là, la première chambre de la cour d'appel civile de Paris, section A (président Grégoire), tout en confirmant ma condamnation pour dommage à autrui, rend un hommage appuyé à la qualité de mes travaux sur les chambres à gaz. Elle prononce, en effet, qu'on ne peut déceler dans ces travaux aucune trace de légèreté, aucune trace de négligence, aucune trace d'ignorance délibérée, aucune trace de mensonge. Elle conclut : « *La valeur des conclusions défendues par M. Faurisson* [sur les chambres à gaz] *relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public* ». L'adversaire ne cache pas son désarroi. G. Wellers écrit : « *Faurisson a été jugé deux fois* [en première instance et en appel]. *Mais, en France, le tribunal n'est pas qualifié pour se prononcer sur l'existence des chambres à gaz. Cependant il peut se prononcer sur la façon dont les choses sont présentées. En appel, la cour a reconnu qu'il s'était bien documenté. Ce qui est faux. C'est étonnant que la cour ait marché.* » (*Le Droit de vivre*, juin-juillet 1983, p. 47), tandis que, de son côté, P. Vidal-Naquet écrira quelques années plus tard : « *La répression judiciaire* [contre les révisionnistes] *est une arme dangereuse et qui peut se retourner contre ceux qui la manient. Le procès intenté en 197*[9] *à Faurisson par diverses associations antiracistes a abouti à un arrêt de la cour d'appel de Paris en date du 26 avril 1983, qui a reconnu le sérieux du travail de Faurisson, ce qui est un comble* » (*Les Assassins de la mémoire : « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme*, Paris, La Découverte, 1987, p. 182). Autant la cour a été nette dans la première partie de son arrêt, celle où elle affirme que Faurisson use d'une « *argumentation de nature scientifique* », autant, dans la seconde partie, celle où elle juge que Faurisson se permet des « *assertions d'ordre général qui ne présentent plus aucun caractère scientifique et relèvent de la pure polémique* », elle se permet des remarques arbitraires ou non accompagnées de justifications. A l'époque, j'en ai fait la démonstration en sept pages que, vu leur longueur, je ne puis ici reproduire. Voyez J. Aitken (nom de ma mère), *Epilogue judiciaire de l'affaire Faurisson*, La Vieille Taupe, 1983, réimpression de 1990, p. 20-26 (*<http://robertfaurisson.blogspot.fr/1982/09/lincroyable-affaire-faurisson.html>*). Je n'en rappellerai ici que deux citations où, à la page 24, je répondais à l'accusation, totalement erronée, de n'avoir jamais marqué mon respect pour les victimes de la déportation. Premier passage : « *J'éprouve du respect et de l'admiration pour tous ceux que leurs idées ont conduits en camp de concentration* ». Second passage : « *Ce qui a vraiment existé, ce sont les persécutions contre les Juifs et contre d'autres : cela, c'est la vérité. Ce qui est vrai, c'est qu'une partie des Juifs européens ont été déportés vers les camps. C'est vrai, en particulier, pour les Juifs qui étaient établis en France : le quart d'entre eux ont été déportés, les trois quarts des Juifs installés en France n'ont pas été déportés. Il est également vrai qu'il a existé des camps de travail forcé et des camps de concentration. Il est vrai que certains de ces camps ne différaient guère des bagnes. — Je dois dire que, pour tous ceux qui ont eu à subir ces souffrances, j'ai du respect et de la compassion, et je vous demande de me croire* ». Au bas de la p. 25 et dans la p. 26, j'écrivais également : « *Ici, la cour ignore ou affecte d'ignorer que, dans ses conclusions écrites, le professeur déclarait, par l'intermédiaire de ses avocats et de son avoué : "Le professeur Faurisson tient à rappeler une fois de plus que dans cette affaire* [du mythe des chambres à gaz et du génocide] *on compte en définitive très peu de menteurs et une masse considérable de victimes d'un grand mensonge* […] *Si l'on pense que certaines vérités sont dures à entendre et peuvent froisser certaines personnes, ne faut-il pas penser, aussi, que le mensonge ne peut survivre sans faire de mal ?"* »

L'ANÉANTISSEMENT DE RAUL HILBERG

6) C'est en 1985 que va se produire la plus extraordinaire victoire du révisionnisme avec l'anéantissement de l'universitaire américain Raul Hilberg. Le *Number One* des historiens orthodoxes va être amené à connaître un retournement à 180 degrés de son explication de « la destruction des juifs d'Europe ». En 1961, dans la première édition de son livre majeur, *The Destruction of the European Jews*, il avait développé la thèse classique de l'extermination délibérée, planifiée du peuple juif. Survient en France, en 1978-1979, l'affaire Faurisson. En 1982, il déclare, à la veille de la grande conférence internationale organisée à Paris par François Furet et Raymond Aron :

« *Je dirai que, d'une certaine manière, Faurisson et d'autres, sans l'avoir voulu, nous ont rendu service. Ils ont soulevé des questions qui ont eu pour effet d'engager les historiens dans de nouvelles recherches. Ils nous ont obligés à rassembler davantage d'informations, à réexaminer les documents et à aller plus loin dans la compréhension de ce qui s'est passé.* » (*Le Nouvel Observateur*, 3-9 juillet 1982, p. 71 A).

En 1983, il révise profondément sa thèse et déclare : « *Mais ce qui commença en 1941 fut un processus de destruction non planifié à l'avance, non organisé et centralisé par une agence quelconque. Il n'y eut pas de projet et il n'y eut pas de budget pour des mesures de destruction.* [Ces mesures] *furent prises étape par étape, une étape à chaque fois. C'est ainsi qu'apparut moins un plan mené à bien qu'une incroyable rencontre des esprits, une transmission de pensée consensuelle au sein d'une vaste bureaucratie* (« *an incredible meeting of minds, a consensus-mind reading by a far-flung bureaucracy* ») (*Newsday* [Long Island, New York], 23 février 1983, p. II-3).

Ce revirement de R. Hilberg en direction de la « *transmission de pensée* » (!) dans la vaste bureaucratie germanique est stupéfiant mais il va être confirmé en 1985 dans la seconde édition de *The Destruction…* qui sera traduite en français en 1988 : *La Destruction des juifs d'Europe* (Fayard, 1101 p.). Aux pages 51, 53 et 60 on a la surprise d'apprendre les neuf faits suivants, tous plus remarquables les uns que les autres :

— le processus de destruction se déroula sans correspondre « *à un plan préétabli* » ;

— les bureaucrates allemands « *créèrent un climat qui leur permit d'écarter progressivement le modus operandi du formalisme écrit* » ;

— on se contenta de « *directives écrites non publiées* » ;

— on se contenta « *de larges délégations de pouvoirs aux subordonnés, non publiées* » ;

— il y eut des « *accords implicites et généralisés entre fonctionnaires, aboutissant à des décisions prises sans ordres précis ni explications* »;

— « *en dernière analyse, la destruction des juifs ne fut pas tant accomplie par l'exécution de lois et d'ordres que par suite d'un état d'esprit, d'une compréhension tacite, d'une consonance et d'une synchronisation* » ;

— « *l'opération ne fut pas confiée à une agence unique* » ;

— « *il n'y eut jamais d'organisme central chargé de diriger et coordonner à lui seul l'ensemble du processus. L'appareil de destruction s'étendait de tous côtés ; il était diversifié et, avant tout, décentralisé.* » ;

— « *Ainsi la destruction des Juifs fut-elle l'œuvre d'une très vaste machine administrative* […] *; il ne fut créé ni organisme spécial, ni budget particulier. Chacune des branches [de l'appareil bureaucratique] devait jouer dans le processus un rôle spécifique, et chacune trouver en elle-même les moyens d'y accomplir sa tâche.* »

En janvier 1985, à Toronto, lors du premier procès du révisionniste germano-canadien Ernst Zündel, R. Hilberg avait été impitoyablement interrogé par un avocat, Douglas Christie, que je secondais activement. La leçon avait été si éprouvante qu'en 1988, sollicité pour revenir témoigner dans un autre procès contre E. Zündel, R. Hilberg avait, dans une lettre aux accents pitoyables, expliqué qu'il lui était impossible de subir à nouveau pareille épreuve. Pour cette lettre, voyez *Report of the Evidence in the Canadian « False News » Trial of Ernst Zündel* — 1988, Edited by Barbara Kulaszka, Toronto, Samisdat Publishers Ltd, 1992, p. 5 (*<http://ihr.org/books/kulaszka/falsenews.toc.html>*).

En 2006, en France, paraîtra une troisième édition de *La Destruction des juifs d'Europe*, en trois volumes et en 2412 pages chez Gallimard, dans la collection « folio histoire ». Le contenu des pages 51, 53 et 60 de l'édition précédente s'y retrouvera intégralement dans les pages 102, 104 et 113.

Raul Hilberg s'est en effet vu contraint d'expliquer l'extermination des juifs sans produire aucune preuve et en tenant des propos alambiqués qu'aurait dû sanctionner la loi Fabius-Gayssot tant ces propos, répétés en France en 2006, étaient contraires aux affirmations des juges de Nuremberg.

7) En août 1986, Michel de Boüard, ancien résistant déporté, professeur d'histoire, doyen de la faculté des lettres de l'Université de Caen, membre de l'Institut de France et, surtout, responsable, au sein du Comité d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale, de la Commission d'histoire de la déportation, déclare qu'en fin de compte « *le dossier est pourri* ». Il précise que le dossier en question, celui du système concentrationnaire allemand, est "*pourri*" par, selon ses propres mots, « *énormément d'affabulations, d'inexactitudes obstinément répétées, notamment sur le plan numérique, d'amalgames, de généralisations* ». Faisant allusion aux études des révisionnistes, il ajoute qu'il y a « *d'autre part, des études critiques très serrées pour démontrer l'inanité de ces exagérations* » (*Ouest-France*, 2-3 août 1986, p. 6).

8) En 1988, Arno Mayer, enseignant à l'Université de Princeton l'histoire de l'Europe contemporaine, écrit : « *Les sources pour l'étude des chambres à gaz sont à la fois rares et douteuses.* » (*La « solution finale » dans l'histoire*, La Découverte, 1990, p. 406). "Douteuses" est une traduction édulcorée pour « *non fiables* » du mot anglais "*unreliable*". Ce qu'un juge qualifie de tel ne peut être pris en considération par un juré sous peine de « *contempt of court* » (outrage à magistrat).

9) En janvier 1995, l'historien Eric Conan, co-auteur avec Henry Rousso de *Vichy, un passé qui ne passe pas* (Gallimard, 2001 [1994-1996]), écrit que Faurisson a eu finalement raison de certifier, à la fin des années 1970, que la chambre à gaz visitée à Auschwitz par d'innombrables touristes était fausse. Selon E. Conan : « *Tout y est faux* […]. *A la fin des années 1970, Robert Faurisson exploita d'autant mieux ces falsifications que les responsables du musée rechignaient alors à les reconnaître.* » E. Conan poursuit : « [Des personnes], *comme Théo Klein,* [préfèrent qu'on laisse la chambre à gaz] *en l'état mais en expliquant au public le travestissement :* "l'Histoire est ce qu'elle est ; il suffit de la dire, même lorsqu'elle n'est pas simple, plutôt que de rajouter l'artifice à l'artifice" ». E. Conan rapporte ensuite un propos stupéfiant de la sous-directrice du Musée national d'Auschwitz, qui, elle, ne se résout pas à expliquer au public le travestissement. Il écrit : « *Krystyna Oleksy* […] *ne s'y résout pas : "Pour l'instant, on la laisse en l'état* [cette pièce] *et on ne précise rien au visiteur. C'est trop compliqué. On verra plus tard."* » (L'Express, 19-25 janvier 1995, p. 68). Autrement dit, pour cette sous-directrice, à propos de cette prétendue chambre à gaz nazie visitée par des millions de visiteurs, on a menti, on ment et on mentira jusqu'à nouvel ordre.

LA CAPITULATION DE JEAN-CLAUDE PRESSAC

10) En 2000, à la fin de son *Histoire du négationnisme en France* (Le Seuil), Valérie Igounet a publié un long texte à la fin duquel Jean-Claude Pressac signe un véritable acte de capitulation. En effet, reprenant le mot du professeur M. de Boüard, il déclare que le dossier du système concentrationnaire est "*pourri*", et ce de façon irrémédiable. Il écrit : « *Peut-on redresser la barre ?* » et il répond : « *Il est trop tard* ». Il ajoute : « *La forme actuelle, pourtant triomphante, de la présentation de l'univers des camps est condamnée* ». Il termine en estimant que tout ce qu'on a ainsi inventé autour de trop réelles souffrances est promis « *aux poubelles de l'histoire* » (p. 651-652).

11) En 2002, Robert Jan van Pelt publie, sur le procès en diffamation intenté par l'historien anglais David Irving à Londres en 2000, un ouvrage intitulé *The Case for Auschwitz. Evidence from the Irving Trial* (« Le bien-fondé d'Auschwitz. Les preuves provenant du procès Irving »). L'auteur est fort gêné par l'absence d'orifices pour le déversement de Zyklon B dans les toits des crématoires ☞

(Dessin de Chard)

d'Auschwitz et de Birkenau. A ce propos, le juge Charles Gray, qui préside ledit procès, reconnaît et déplore « *the apparent absence of evidence of holes* » (« *l'apparente absence d'éléments de preuve d'orifices* [de déversement de Zyklon B] » ; transcription : 13.71) et, d'une manière plus générale, concède que les documents contemporains offrent peu de preuves claires pour l'existence de chambres à gaz conçues pour tuer des êtres humains. Il va même jusqu'à confesser sa déception : « *Je dois avouer que, comme je pense, presque tout le monde, j'avais supposé que le matériel prouvant l'extermination massive de juifs dans les chambres à gaz d'Auschwitz était imparable. Pourtant, j'ai rejeté cette idée préconçue quand j'ai eu pesé le pour et le contre du matériel que les parties ont présenté aux débats* ».

Plus tard, le même J. van Pelt, interviewé par un journaliste canadien, affirmera :

« *99 % de ce que nous savons, nous n'en avons pas en fait les éléments physiques pour le prouver* […]. *Nous puiserons notre connaissance* [de l'Holocauste en général] *dans les livres et dans les témoignages des témoins oculaires* […]. *Exiger de nous-mêmes que nous ayons plus de preuves matérielles, c'est en réalité, d'une certaine façon, céder aux négateurs de l'Holocauste en fournissant une espèce, en quelque sorte, de preuve spéciale* » (*Toronto Star*, 27 décembre 2009).

Pourtant, en 2016, on verra ce professeur d'architecture (qu'il dit être !) proposer, à la Biennale de Venise, une esquisse de chambre à gaz inspirée d'*un témoignage* selon lequel la chambre à gaz était dotée d'une colonne grillagée pour le déversement des granulés de Zyklon B. Il appelle sa création « *La Chambre des preuves* » (dépêche de la Jewish Telegraphic Agency publiée dans le *Times of Israel*, édition française, du 28 juin 2016 <*http://fr.timesofisrael.com/le-crematorium-dauschwitz-le-batiment-le-plus-important-du-20e-siecle*>).

LE CHIFFRE DE SIX MILLIONS

Tout aussi capricieuses et infondées ont été les estimations du nombre des victimes d'Auschwitz. Le nombre semble avoir été de 9 millions dans le documentaire *Nuit et brouillard* (1956). Il a été à 8 millions, 7 millions, 6 millions ; il est longtemps resté à 4 millions ; en 1990, les plaques des stèles commémoratives du camp portant ce dernier chiffre ont été enlevées pour être remplacées en 1995 par d'autres plaques portant le chiffre de 1 500 000. Mais même ce chiffre a bientôt laissé place, au Musée d'Etat d'Auschwitz, aux chiffres de 1 100 000 ou de 1 000 000. Ont été ensuite tolérés des chiffres inférieurs émis par J.-C. Pressac ou par Fritjof Meyer, rédacteur en chef du *Spiegel*, qui en mai 2002 a eu le droit de proposer le chiffre "présumé" de 510 000 morts, dont "*vraisemblablement*" 356 000 tués par gaz (*Osteuropa*, p. 631-641).

Quant au chiffre de 6 000 000 de juifs morts pendant la guerre, il n'a aucune valeur réelle. Dès 1979, M. Broszat le qualifiait de "*symbolique*" (voyez son témoignage d'expert devant le *Schwurgericht* de Francfort le 3 mai 1979, référence Js 12 828/78 919 Ls.). Bien mieux : il souligne le fait, parfaitement exact, que ce chiffre remontait au XIXe siècle. Il apparaissait dans des journaux américains qui dénonçaient les "excès" des Russes, des Polonais ou d'autres populations d'Europe centrale ou orientale mettant en danger six millions de juifs. Il s'agissait d'une formule à caractère publicitaire où des organisations en appelaient à la générosité de tous pour sauver la communauté juive est-européenne ; voyez en particulier Don Heddesheimer, *The First Holocaust : The Surprising Origin of the Six-Million Figure* (troisième édition, 2015, Castle Hill Publishers, Royaume-Uni ; en français, *L'Holocauste avant l'Holocauste*, 2016, La Sfinge, Rome). D. Heddesheimer a eu des successeurs qui ont enrichi ses propres données.

BOBARDS ET FAUX TÉMOINS

Bien des affirmations du Tribunal de Nuremberg ont été invalidées par les historiens orthodoxes. L'exemple le plus frappant est celui du prétendu « savon juif ». G. Wellers en particulier a dénoncé ce mythe en 1983 (voyez « *Le savon juif* », 1er février 1987 <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/1987/02/le-savon-juif.html*>) mais il y a aussi celui des peaux humaines tannées et utilisées pour en faire des abat-jour ; à l'analyse il s'est révélé qu'il s'agissait de peaux de bouc, de maroquin.

Important est le nombre des faux témoins démasqués tels que le fameux Binjamin Wilkomirski, de son vrai nom Bruno Grosjean, ou Herman Rosenblat avec l'histoire de la petite fille (sa future épouse) à Auschwitz qui lui lançait une pomme chaque jour par-dessus le grillage, ou l'extravagante histoire de la jeune fille traversant l'Europe en guerre avec une meute de loups qui l'avait adoptée alors qu'en réalité elle n'avait jamais quitté sa Belgique natale, ou celle de Joseph Hirt, ou celle d'Enric Marco, président de l'Amicale des anciens déportés espagnols de Mauthausen. Il n'est à peu près nulle extravagance qu'on doive s'interdire dès lors qu'il s'agit de chanter ou d'illustrer les mythes de l'"Industrie" ou du "Business" de l'"Holocauste".

L'ancienne résistante et historienne Germaine Tillion a analysé en 1954 le « *mensonge gratuit* » à propos des camps de concentration allemands. Elle a alors écrit :

« *Ces personnes [qui mentent gratuitement] sont, à vrai dire, beaucoup plus nombreuses qu'on ne le suppose généralement, et un domaine comme celui du monde concentrationnaire — bien fait, hélas, pour stimuler les imaginations sado-masochistes — leur a offert un champ d'action exceptionnel. Nous avons connu* [c'est G. Tillion qui continue de parler ici] *de nombreux tarés mentaux, mi-escrocs, mi-fous, exploitant une déportation imaginaire ; nous en avons connu d'autres — déportés authentiques — dont l'esprit malade s'est efforcé de dépasser encore les monstruosités qu'ils avaient vues ou dont on leur avait parlé et qui y sont parvenus. Il y a même eu des éditeurs pour imprimer certaines de ces élucubrations, et des compilations plus ou moins officielles pour les utiliser, mais éditeurs et compilateurs sont absolument inexcusables, car l'enquête la plus élémentaire leur aurait suffi pour éventer l'imposture.* » (*Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, numéro spécial : « Le Système concentrationnaire allemand (1940-1944) », juillet-septembre 1954, p. 18, note 2).

LE CAS DU "PÈRE" PATRICK DESBOIS

Beaucoup de ces faux témoins ont connu la gloire. Cela dit, le cas particulier du Père Patrick Desbois est suffocant. Auteur notamment d'un ouvrage intitulé *Porteur de mémoires / Un prêtre révèle la Shoah par balles* (Michel Lafon, 2007, 335 p.), il se vante d'avoir découvert en Ukraine d'innombrables traces de massacres de juifs. En réalité, il rassemble dans tel coin de campagne parfaitement inoffensif de braves gens du cru prompts à pleurer et là, sous l'œil des caméras, se met à raconter qu'en ce lieu tant de juifs ont été massacrés et enterrés. Il ne fournit aucune preuve. Il refuse toute exhumation parce qu'un rabbin de Londres lui aurait expliqué que « *les victimes de la Shoah étant des* tsadiquim, *des saints, leurs sépultures doivent être laissées intactes* » (p. 186). En conséquence, le Père Desbois ne montre ni une fosse ni un cadavre ; et s'il découvre 300 douilles allemandes, il en conclut qu'on possède là la preuve du meurtre de 300 juifs (p. 77). Pour bien d'autres expériences du même personnage on pourra se reporter aux deux articles suivants : « *Le Père Patrick Desbois est un sacré farceur* », 30 novembre 2007 <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2007/11/le-pere-patrick-desbois-est-un-sacre.html*> et « *Pour finir, la mascarade du Père Patrick Desbois* », 11 septembre 2008 <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2008/09/pour-finir-la-mascarade-du-pere-patrick.html*>).

Le Père Patrick Desbois s'est fait l'émule de l'Abbé Georges Hénocque (1870-1959), ancien Saint-Cyrien, aumônier militaire, résistant, qui a laissé son nom à un square du XIIIe arrondissement de Paris. Interné à Buchenwald, il avait voulu, une nuit, voir, de ses yeux voir, la chambre à gaz d'exécution. « *A quatre pattes* » (sic) il s'était glissé vers son emplacement. Il nous l'avait décrite avec ses « *quatre boutons, placés l'un au-dessous de l'autre : un rouge, un jaune, un vert, un blanc* ». Et il ne s'était pas montré avare d'autres précisions imprécises (*Les Antres de la Bête. Fresnes, Buchenwald, Dachau, Paris,* G. Durassié et Cie, 1947, p. 112-119). Le malheur veut que, quelques années plus tard, en 1960, les historiens allaient découvrir que ce camp comme bien d'autres n'avait jamais possédé de chambre à gaz d'exécution (voyez « Rapport d'expertise remis à Maître Damien Viguier, avocat d'Alain Soral, dans l'affaire de l'affiche intitulée "Pornographie mémorielle" », 15 septembre 2015 (<*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2015/09/rapport-dexpertise-remis-maitre-damien.html*>).

LA DÉCOUVERTE DES PLANS D'AUSCHWITZ

En décembre 1975 je visite pour la première fois le complexe d'Auschwitz et de Birkenau. Je demande et obtiens d'avoir pour guide et accompagnateur un expert du Musée d'Etat, Jan Machalek. En un premier temps ce dernier ose me dire que le crématoire I avec, d'une part, sa chambre à gaz et, d'autre part, sa salle des fours, est authentique. Passant un doigt sur l'ouverture de l'un des fours, je lui montre que cette ouverture est totalement dépourvue de suie. Déconfit, J. Machalek me souffle : "*Rekonstruiert*". Sans désemparer, je lui réplique en allemand : « *Donc, vous avez des plans. Où sont ces plans ?* » J. Machalek me répond : « *Vous devriez voir M. Tadeusz Iwaszko, le responsable des Archives* ». Et c'est ainsi que, lors d'une seconde visite d'Auschwitz, je finis par découvrir, le 19 mars 1976, les plans de tout le complexe d'Auschwitz et de Birkenau, y compris des cinq crématoires : en tout, 116 photographies dont les plus importantes avaient été tenues cachées depuis l'établissement du service des archives en 1947. La publication des principales photographies allait se révéler longue et ardue. Internet n'existait pas encore et la révélation des plans des crématoires était trop gênante. Elle prouvait qu'au lieu de déshabilloirs pour les victimes et de chambres à gaz d'exécution, ces crématoires, parfaitement classiques dans leur conception, ne possédaient que des dépositoires appelés "*Leichenhalle*" (halle à cadavres) ou "*Leichenkeller*" (cellier à cadavres). Renseignements pris auprès de deux spécialistes français de la crémation, les dimensions en étaient même parfois caractéristiques, avec une largeur soit de 7 mètres, soit de 8 mètres, c'est-à-dire, en haut, 2 mètres pour un cadavre + en bas, 2 mètres pour un autre cadavre + entre les deux cadavres, 3 ou 4 mètres pour le mouvement des chariots conduisant les cadavres vers un petit monte-charge en direction de la salle de crémation. La longueur des pièces dessinées (confirmées par la longueur des ruines) n'était que de 30 mètres. Cette longueur de 30 mètres et cette largeur de 7 ou 8 mètres n'auraient jamais suffi à 2000 victimes (chiffre donné par R. Höss dans l'une de ses confessions) pour s'y déshabiller et circuler à la recherche de patères numérotées ; en outre, on ne découvrait sur ces plans aucun des gigantesques appareils de ventilation qui auraient été indispensables.

Il est bien compréhensible que les tenants de la légende aient si longtemps caché l'existence de ces plans qui, en particulier avec ces dénominations de "*Leichenhalle*" et de "*Leichenkeller*", infligeaient un démenti direct à leurs croyances et à leur propagande. Le comble de l'absurdité de cette légende réside dans le fait qu'ayant à désigner dans tout le complexe d'Auschwitz le cœur même de l'extermination, on ait choisi Birkenau. Birkenau était, au contraire de sa légende, l'endroit où se trouvait la plus grande quantité de structures attestant de ce que les Allemands tâchaient de conserver une population d'internés dans les meilleures conditions possibles en temps de guerre. A côté d'un camp pour hommes, d'un camp pour femmes, d'un camp pour familles, il y avait des baraquements hospitaliers mais aussi des installations sportives telles qu'un terrain de football et un terrain de volley-ball, un vaste sauna. Il y avait aussi, pour les jeunes gens, des établissements de formation aux métiers du bâtiment. Un bassin de décantation se trouvait dans l'enceinte du complexe. Au cours de leurs trente-deux missions aériennes au-dessus de la zone industrielle contiguë de Monowitz, pas une seule fois les Alliés n'avaient détecté à Birkenau des signes suspects comme d'interminables files d'hommes, de femmes et d'enfants s'engouffrant dans des crématoires. Pas une fois ils n'ont remarqué de formidables amoncellements de coke. Les jardinets jouxtant les crématoires n'ont jamais porté la trace de piétinements par des foules.

Il y a autant d'injustice à présenter Birkenau comme un camp de la mort qu'à prétendre que les Allemands ont utilisé le pesticide Zyklon B, efficace contre les poux, comme un gaz homicide, tandis qu'il servait surtout à prévenir la diffusion de typhus, maladie mortelle provoquée par ces insectes. Dans les deux cas la propagande se trouve avoir créé un énorme mensonge qui est à l'exact opposé de la vérité.

Quant aux piles de chaussures auxquelles on fait dire, notamment à l'Holocaust Memorial Museum de Washington, « *Nous sommes les derniers témoins* », et quant aux piles de lunettes ou à d'autres objets, elles n'ont jamais eu la signification macabre qu'on leur prête : il s'agissait de matériel de récupération et de recyclage en temps de guerre et de disette. C'est ainsi, par exemple, que dans toute l'Europe en guerre, les cheveux, y compris chez les coiffeurs, étaient réglementairement récupérés et livrés à l'industrie textile (voyez « La victoire du révisionnisme sur le plan historique et scientifique. Préface au volume VII d'*Écrits révisionnistes* (2008-2010) », 2 octobre 2013 <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2013/10/la-victoire-du-revisionnisme-sur-le.html*>). Dans les sept tomes de l'*Anthologie (bleue)* du Comité international d'Auschwitz, publiée à Varsovie en 1969, on découvre de nombreux éléments sur la présence, dans le camp, de médecins, d'infirmiers, de sages-femmes. Bien sûr, dans cette publication le mythe du génocide est préservé mais il reste qu'on ne peut qu'être frappé par le nombre de grossesses aboutissant à la naissance des enfants dans un « camp d'extermination » : 3 000 pour une seule sage-femme qui, citée, ose ajouter qu'une fois venus au monde les bébés étaient tués. Dans les photos ou les films des camps, y compris celui d'Auschwitz-Birkenau, on voit des groupes de nombreux enfants apparemment en bonne santé.

A Birkenau il y avait un jardin d'enfants, et encore aujourd'hui on peut apercevoir, inscrits sur le plâtre des murs, de nombreux dessins faits par des mains enfantines. Dans les sept volumes de ce que le Comité international d'Auschwitz a sobrement intitulé en 1969 *Anthologie* on découvre, derrière une phraséologie digne de la plus furieuse propagande, une surabondance de preuves de ce que de nombreux enfants (juifs, Roms et autres) sont nés à Auschwitz et y ont vécu. Parmi les preuves figurent des études menées après la guerre sur les « ex-enfants d'Auschwitz ». En 1984, aux Etats-Unis, une association a été formée de jumeaux ayant vécu dans ce camp et comprenant 108 membres (Jack Anderson, « The Twins of Auschwitz », *Parade Magazine* (Colorado Springs), 2 septembre 1984, p. 2-7).

Mais il faut dire qu'au procès de Nuremberg, sur 80 000 pieds (près de 24 400 mètres) d'un film tourné par les libérateurs on a pris la précaution de n'en présenter que 6 000 (près de 1 800 mètres), soit moins d'un douzième. La propagande s'est déchaînée et toute une littérature "holocaustique" a pris son essor ; depuis plus de 70 ans elle n'a pas cessé. Même un Pierre Vidal-Naquet a dénoncé cette prolifération. Des héros et des œuvres célèbres comme Martin Gray et son livre ***Au nom de tous les miens*** illustrent l'histoire de ce genre de falsificateurs et de faux (voyez l'article d'Ariane Chemin, « Max Gallo, bateleur héroïque », paru dans *Le Monde* du 24 janvier 2002 et dans lequel on lit : « Max [Gallo] adore fabriquer, jouer, manipuler. En 1971, "Martin Gray n'a pas écrit une ligne d'*Au nom de tous les miens*", rappelle ainsi Robert Laffont »).

Si jamais il avait existé un ordre quelconque de tuer systématiquement les juifs, comment expliquer que des cours martiales du IIIe Reich aient pu condamner à mort et faire fusiller des Allemands qui, comme dans l'affaire de Marinka, s'étaient rendus coupables de l'assassinat d'un juif ou d'une juive ? A Nuremberg, l'avocat de la défense Dr Laternser, plaidant la cause de la SS poursuivie en tant qu'organisation criminelle par définition, a mentionné l'histoire éloquente du maire de cette ville de Marinka, située entre Kharkov et Rostov.

Je renvoie ensuite à l'affidavit 712-*a* du général von Knobelsdorff, qui a fait arrêter un chef du SD parce que celui-ci voulait faire fusiller 50 à 60 personnes qui, d'après des déclarations d'hommes de confiance, auraient été hostiles à l'Allemagne et qui auraient eu l'intention de procéder à des actes ☞

Mémoire en défense... (suite et fin)

de sabotage contre les troupes allemandes. — Il y a une preuve qui, à ce propos, me semble être d'une importance particulière, à savoir l'affidavit 1637 du général Kittel. D'après cet affidavit, le maire de Marinka, Allemand de l'étranger, à cause d'un crime commis contre une Juive, a été condamné à mort par un tribunal militaire et fusillé. Comment pourrait-on comprendre un tel jugement si, d'un autre côté, les chefs militaires avaient ordonné ou toléré l'assassinat de milliers de Juifs ? (*TMI,* XXI, p. 413).

Même un Serge Klarsfeld a fini par ressentir un certain « *malaise devant les outrances* » de son propre camp, à voir les poursuites engagées encore de nos jours, sans preuves ni témoins, contre d'anciens SS, aujourd'hui nonagénaires et accusés de complicité dans le génocide des juifs (voyez « *Serge Klarsfeld contre les outrances de son propre camp* », 10 mars 2016 <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2016/03/serge-klarsfeld-contre-les-outrances-de.html*>).

UNE EXISTENCE QUI TOURNE AU CAUCHEMAR

Pour savoir ce qu'a pu être, pour les révisionnistes, le sort réel des juifs et leurs réelles souffrances par comparaison avec ce qu'ont pu connaître les autres communautés humaines dans une guerre mondiale atroce, on pourra se reporter à l'immense littérature révisionniste française et étrangère. En tout cas la « Solution finale » à laquelle songeait Hitler pour l'après-guerre était "*territoriale*" (« *Eine territoriale Endlösung der Judenfrage* »), comme l'attestent le « protocole de Wannsee » et les documents y afférents. Voyez « La "Solution finale de la question juive" était "territoriale" **!** », 20 janvier 2012 (<*http://robertfaurisson.blogspot.it/2012/01/la-solution-finale-de-la-question-juive.html*>).

Les écrits et les arguments révisionnistes ont été largement ignorés. Et pour cause ! Les anti-révisionnistes ne leur trouvaient pas de réponses possibles. Aussi, dans de nombreux pays, les adversaires du révisionnisme ont-ils eu recours au fracas de la propagande médiatique et à l'institution d'une loi qu'ils croyaient taillée sur mesure pour frapper Faurisson et ses pareils : la loi Gayssot. A ceux qui critiquaient cette loi en ce qu'elle risquait d'entraver la recherche historique on n'a cessé de répliquer qu'en France, aucune loi, y compris la loi Gayssot, ne pouvait frapper un homme qui a mené une sérieuse enquête d'historien. Or n'est-ce pas mon cas ? En quoi mon enquête manquerait-elle de sérieux ? Le tribunal va-t-il châtier un homme qui, pendant 38 ans, s'est montré probe et loyal et dont l'existence a tourné au cauchemar parce qu'il a défendu une vérité vérifiable ? Le 26 avril 1983, cet homme a été, par d'autres magistrats, jugé impeccable au moins dans son travail sur « le problème des chambres à gaz », c'est-à-dire sur l'essentiel. Plus récemment cet homme a, sur le fond, gagné son procès contre un Robert Badinter qui le diffamait. Rappelons les faits : le 11 novembre 2006, R. Badinter proclamait à la télévision m'avoir fait « *condamner pour être un faussaire de l'histoire* ». Je l'avais poursuivi pour diffamation et le tribunal avait conclu que R. Badinter avait « *échoué en son offre de preuve* ». Certes le bénéfice de la bonne foi (!) avait été attribué à mon diffamateur et j'avais été condamné à verser 5 000 euros pour les frais d'avocat de mon « diffamateur de bonne foi » et à 619,10 euros de dépens, mais cela ne changeait rien au fond de la décision rendue (voyez « *Robert Badinter en a menti : ni lui ni personne d'autre ne m'a fait condamner en justice pour être un faussaire de l'histoire !* », 16 février 2007 <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2007/02/robert-badinter-en-menti-ni-lui-ni.html*> ainsi que « *Robert Badinter, mon diffamateur…* », 29 octobre 2007 <http://robertfaurisson.blogspot.fr/2007/10/robert-badinter-mon-diffamateur.html>).

DIX AGRESSIONS PHYSIQUES

Mon existence est devenue invivable du jour où j'ai cru devoir publier les résultats de mes recherches sur un point particulièrement délicat de l'histoire contemporaine. La vie des miens en a été dévastée. Personnellement et pour ne prendre que cet exemple personnel, j'ai subi dix agressions physiques dont l'une m'a laissé des séquelles d'une particulière gravité. Mon nom a été couvert de boue et, à 87 ans, il en reste couvert. On me prête des opinions que je n'ai jamais eues, des propos que je n'ai jamais tenus, des crimes que je n'ai jamais commis. Mais tant d'autres, soit à notre époque, soit en des temps révolus, soit surtout lors de la Seconde Guerre mondiale, ont connu tant d'horreurs qu'il ne me viendrait pas à l'idée de m'étendre sur mes propres infortunes. On a vu que de l'avis de certains je n'avais, paraît-il, jamais su trouver un mot pour marquer mon respect de la souffrance des déportés. Rien de plus faux. A plus d'une reprise je l'ai fait mais j'ai aussi marqué mon respect pour les souffrances de toutes les vraies victimes de cette boucherie, qu'elles aient appartenu au camp des vainqueurs ou à celui des vaincus. Toute guerre étant une boucherie, je tiens le vainqueur pour un bon boucher et le vaincu pour un moins bon boucher. M'efforçant de regarder de près les faits plutôt que les idées, les actes plutôt que les paroles, j'en ai personnellement conçu le dégoût des guerres et des révolutions violentes. A ces guerres, à ces révolutions, je ne veux participer ni de près ni de loin. J'ai été seulement conduit à en faire le récit avec, j'en ai la conviction, justesse et justice.

Enfin et surtout, je ne vois pas comment on pourrait châtier, punir un homme auquel les historiens les mieux en place ont multiplié les concessions sur les points contentieux dont il est ici question. Revenons au colloque international de l'EHSS qui s'était tenu contre moi à la Sorbonne du 29 juin au 2 juillet 1982 et auquel l'accès m'avait été interdit par François Furet et Raymond Aron. Trois ans plus tard, en 1985, un compte rendu en avait été publié (*L'Allemagne nazie et le génocide juif*, Gallimard et le Seuil). Dans un des derniers chapitres du gros ouvrage, Pierre Vidal-Naquet en venait à conclure : « *L'historien vit dans le relatif et c'est bien ce qui lui rend si difficile l'appréhension du discours révisionniste. Le mot lui-même n'a rien qui choque l'historien : d'instinct il fait sien cet adjectif. Si on lui démontre qu'il n'y a pas eu de chambre à gaz en fonctionnement à Dachau, que le journal d'Anne Frank tel qu'il a été édité dans diverses langues pose des problèmes d'authenticité ou que le Krema I, celui du camp d'Auschwitz proprement dit, a été reconstruit après la guerre par les Polonais* [dans une note 94, il est question de "*réfection*"], *il est prêt à s'incliner* » (p. 509-510). A ces trois exemples de graves révisions où j'ai, de si loin, précédé P. Vidal-Naquet et les siens, on a vu qu'aurait pu s'ajouter une dizaine d'autres très importantes découvertes qui vont toutes dans la même direction, celle d'une révision déchirante d'un dogme ou d'une croyance religieuse imposée. A ce compte, je répète ma question : comment, en bonne justice, pourrais-je être encore châtié ?

Robert FAURISSON.

Note de délibéré du 7 octobre 2016 sur l'audience du 28 septembre 2016

A l'audience du 28 septembre je n'ai pu m'exprimer ni librement ni complètement. Le président a fait obstruction à ma libre et complète expression. Il l'a fait en interrompant ma "déclaration" de manière lancinante par des « Synthétisez ! », qui, dans son esprit, signifiaient « Abrégez ! » ou « Ecourtez ! ». Il l'a fait également en se livrant à de longs apartés, au contenu apparemment comique, derrière une feuille de papier, avec son assesseur de droite ou de gauche. Il ne prêtait plus alors la moindre attention à mes propos. Il m'arrivait, à la longue, de ne plus souffler mot pour que le silence se rétablisse et que je puisse être entendu ; en vain ; il poursuivait. Lorsque mon avocat venait à protester contre de tels comportements et demandait avec insistance l'inscription au plumitif de ces interruptions intempestives, le président noyait l'affaire sous un déluge de paroles. Il n'a pas rappelé sévèrement à l'ordre les trois jeunes avocates des parties civiles qui ont créé un scandale en exprimant parfois à grands cris et de façon concertée leur indignation à l'endroit de mes propos. En une autre circonstance, une personne dans le prétoire a lancé « Micro ! Micro ! » à l'adresse de l'une de ces trois avocates qui était trop éloignée de son micro. Le président a donné l'ordre d'expulser cette personne de la salle et il a été immédiatement obéi. Qui était cette personne qui avait suscité sa colère ? La réponse est : mon frère, mon accompagnateur. Dans la salle quelqu'un a protesté : « Mais c'est son frère ! ». Il s'agissait effectivement de mon frère Jean. Agé de 82 ans, il avait tenu à m'accompagner en ce palais de justice où j'ai autrefois été gravement agressé. Il le faisait pour porter mon lourd bagage et pour me protéger. J'ai 87 ans et ma santé est désastreuse ainsi qu'en atteste un certificat médical du 21 septembre 2016 communiqué au Colonel responsable de la Garde du Palais. Je souffre atrocement à la face, à la hauteur du nerf trijumeau, des séquelles de l'une des dix agressions physiques que j'ai eu à subir. Certaines de ces agressions sont de notoriété publique. Le président de la XVIIe chambre en a eu forcément connaissance. Il devrait m'accorder le respect que l'on doit au moins à un homme qui, pour de sérieuses raisons de santé, aurait pu s'abstenir de venir à son procès mais qui s'y est présenté malgré tout.

J'en viens au plus grave. Lorsqu'à la fin de l'audience la parole m'a été accordée en dernier, devant l'impatience de plus en plus manifeste du président qui me rappelait son « Synthétisez ! », j'ai supprimé ce qui aurait dû être ma conclusion et que voici :

On me dit : « Il y a une loi, la loi Gayssot, qui interdit d'exprimer vos opinions en ce qui concerne les chambres à gaz nazies ; or, ces opinions, vous les exprimez publiquement ; donc, vous bafouez la loi ; donc, nous vous châtions ».

Le raisonnement ne tient pas. D'abord, sur ce sujet, je ne possède pas à proprement parler des "opinions" mais des « résultats de recherches ». Ensuite, en relisant avec soin le présent « mémoire en défense », on remarquera que je me contente essentiellement d'énumérer toute une liste d'historiens, à commencer par le plus prestigieux d'entre eux, l'Américain Raul Hilberg, mais aussi des Français comme Olga Wormser-Migot, François Furet, Raymond Aron, Michel de Boüard, Eric Conan et Jean-Claude Pressac qui se trouvent avoir conclu que le Tribunal de Nuremberg s'est trompé du tout au tout en nous affirmant "vraies" en 1945-1946 toute une série d'atroces accusations qui, par la suite, se sont révélées "fausses". Or je remarque que n'ont nullement été poursuivis en justice les écrits de ces historiens lorsqu'ils ont été reproduits en français après l'institution en France de la loi Gayssot du 13 juillet 1990.

La pièce qui, à Nuremberg, atteste faussement de ce que le massacre des Polonais à Katyn est un crime allemand est à "considérer" comme faisant partie des « preuves authentiques » (article 21, phrase 2 de l'article 21 du Statut du TMI). Il n'empêche qu'on voit mal un magistrat français ordonner des poursuites contre un Français écrivant aujourd'hui que "Katyn" était un crime soviétique. Tout le monde sait qu'il s'agissait effectivement d'un crime soviétique. Pour bien d'autres crimes attribués faussement aux Allemands (le prétendu savon juif, les prétendues peaux humaines tannées, les prétendus quatre millions d'assassinats à Auschwitz, …), nos magistrats semblent tout en ignorer. D'où l'indignation de certains quand un Faurisson leur révèle ces crimes fictifs. Je voudrais bien ne plus avoir à faire les frais de cette ignorance générale spécialement en ce qui concerne la magique et définitivement invisible chambre à gaz nazie, définitivement invisible même à l'Holocaust Memorial Museum de Washington. On trouve encore des historiens pour affirmer leur croyance en « l'Holocauste » et donc à ces prétendues chambres à gaz mais, comme je l'ai montré, il n'en existe plus pour prétendre qu'ils détiennent de solides preuves de l'existence de ces mêmes chambres à gaz. Je prétends que ce sont mes travaux et ceux d'autres révisionnistes qui les ont amenés au doute, à l'incertitude ou même à la franche dénégation. Donc rien dans mes travaux n'est susceptible de tomber sous le coup d'une quelconque infraction. Le spécialiste que je suis à la fois des « sciences humaines » (lesquelles comprennent l'histoire) et de « la critique de textes et documents » n'a fait que son devoir. Dès 1982 Raul Hilberg a rendu hommage à ce chercheur et à ses pareils dans sa déclaration susmentionnée. Je comprends qu'en juillet 1982, au formidable congrès international de la Sorbonne organisé contre ma modeste personne, les participants aient été bouleversés d'entendre Arno Mayer, professeur à Princeton, prononcer en substance, avant de l'écrire en toutes lettres en 1988, sa remarquable conclusion sur les sources pour l'étude des chambres à gaz, des sources qui ne sont que « *rares et non fiables* (*unreliable*) » (p. 11), mais cela ne saurait justifier la censure dont il a alors été la victime. La suite des années a prouvé que nous avions raison. La thèse de l'existence des chambres à gaz nazies est moribonde. On ne gagne rien à vouloir la maintenir en vie soit par le battage de la propagande, soit par des condamnations en justice. En la matière, le plus sage pour un magistrat français serait de s'en tenir à l'arrêt du 26 avril 1983 qui prononçait que dans mes écrits sur les chambres à gaz on ne trouvait trace ni de légèreté, ni de négligence, ni d'ignorance délibérée, ni de mensonge et qu'en conséquence « *la valeur des conclusions défendues par M. Faurisson relève donc de la seule appréciation des experts, des historiens et du public* ».

Le comble de l'aberration ou de l'injustice est atteint lorsque de beaux esprits qui se croient capables de sonder les cœurs et les reins dénoncent chez moi je ne sais quelles arrière-pensées "complotistes", sinon antijuives. La vérité est que je n'ai pas une minute à perdre en d'aussi vastes entreprises. Au lecteur attentif de mes *Ecrits révisionnistes* je laisse le soin d'y détecter les passages où je rends un hommage particulier à tel fils ou telle fille d'Israël pour leur courage en faveur de l'Histoire et contre la Mémoire. Un exemple, tout de même : le 31 décembre 2014 je choisissais pour dédicataire de l'une de mes études Ben Zion Dinur, le fondateur en Israël de Yad Vashem en 1953, chassé de son poste quelques années plus tard à cause de ses scrupules d'historien (« *En soixante-dix ans, aucune expertise médico-légale prouvant l'existence et le fonctionnement des "chambres à gaz nazies" !* » <*http://robertfaurisson.blogspot.fr/2014/12/en-soixante-dix-ans-aucune-expertise.html*>).

Les magistrats n'ont pas à vivre dans l'empyrée des lois et des abstractions mais doivent tenir compte, comme c'est ici le cas, des progrès de la science historique. Ou bien va-t-on, en France, en 2016, châtier un homme qui a révélé que le roi est nu ?

Robert FAURISSON.

AGENDA

☞ **22 octobre à Nice** (14h). Hommage aux victimes du 14 juillet 2016. Le lieu de rassemblement exact sera communiqué le jour-même. Contact : 06-14-71-80-45.

☞ **28 octobre à Metz** (20h)**.** Réunion publique de Civitas avec Alain Escada. Thèmes abordés : mondialisme, immigration de grand remplacement, politique antifamiliale. Rés. obligatoire à : <*secretariat@civitas-institut.com*>. Entrée : 5 €.

☞ **28 octobre à Abbeville** (19h). Réunion militante avec Thomas Joly, secrétaire général du PDF. Réservation au 07-81-69-58-73.

☞ **5 novembre à Toulouse** (15h). Colloque sur le thème « *Mémoire des luttes anticommunistes : le temps des chemises* ». Suivi d'un repas. Renseignements et inscriptions : 07-89-39-82-74.

☞ **5 novembre à Caen** (18h). Réunion militante avec Thomas Joly, secrétaire général du PDF. Réservation au 06-17-93-55-77 ou à <pdfcalvados14@gmail.com>.

☞ **6 novembre à Boulogne-Billancourt** (salon de la péniche La Calanque, 52 quai du Point du Jour, 12h.) Déjeuner d'anniversaire de Radio Courtoisie et Prix Jean Ferré. Prix d'entrée du déjeuner : 49 euros par personne.

☞ **Du 12 au 13 novembre à Paris.** IIe Haut Conseil du Parti Nationaliste Français. Réservé aux cadres et délégués. Inscriptions et renseignements : <*pnfrancais@gmail.com*>.

Le rêve des “écolos” : mettre Paris à poil !

EN RECEVANT fin août leur avis d’imposition, bon nombre des Français ont dû fredonner la célèbre chanson d’Aristide Bruand : « *Et nous, pauvres canuts, /N’avons pas de chemise…/C’est nous les canuts, /Nous allons tout nus…* » Il s’agissait des ouvriers tisserands de la soie, à Lyon dans le quartier de la Croix-Rousse — la plus grande concentration ouvrière de la France d’avant la Révolution. Ce peuple des canuts, dont les conditions de travail étaient souvent misérables, vivait jusqu’en 1789 en amitié profonde avec les chanoines-comtes de la primatiale Saint-Jean de Lyon, lesquels conseillaient les ouvriers, intervenaient pour eux auprès des autorités, négociaient avec leurs employeurs et les protégeaient de toutes les manières. Victimes de la loi Le Chapelier (1791) interdisant toute association de défense ouvrière, les canuts se révoltèrent à plusieurs reprises sous la Monarchie de Juillet et la Seconde République ; avec l’aide de catholiques sociaux et royalistes, le vicomte Alban de Villeneuve-Bargemont, Armand de Melun, leurs manifestations contribuèrent grandement à l’éclosion de sociétés de secours mutuel en France.

Ce n’est pas de cette nudité *subie* que se soucient les “bobos” du conseil municipal de Paris qui se disent Verts et qui ont amplement les moyens de s’habiller. Pour eux, la nudité doit être *volontaire*, provocatrice, libérée de toute pudeur. Trois des leurs, les “écologistes” David Belliard, Anne Souyris et Jérôme Gleizes, ont proposé fin septembre une discussion sur l’intérêt de créer un parc parisien ouvert aux nudistes. Alors que Paris doit subir les attentats, une insécurité toujours croissante, des embouteillages monstrueux et une arrivée toujours plus massive de migrants clandestins, rien ne semble à ces gens plus urgent que de rendre aux Adam et Ève d’aujourd’hui un peu de leur paradis perdu !

TOUT NUS ET TOUT BRONZÉS…

Ainsi a-t-on appris, par la bouche du premier adjoint au maire de la capitale, Bruno Julliard, que la mairie de Paris, où règne le tout-puissant maire, Anne Hidalgo, avait accepté la proposition des écologistes d’installer un espace naturiste (ou nudiste, on ne voit pas très bien la différence…) à Paris. On ne nous dit pas encore à quelle date cela se produira, ni si ce sera le bois de Boulogne, ou le bois de Vincennes, ou les berges de la Seine, ou les Buttes-Chaumont, ou le parc de Daumesnil, qui sera choisi pour s’ouvrir ainsi aux gens « *tout nus et tout bronzés* », comme chantait naguère le jovial Carlos (pas le terroriste, mais le fils de la psychiatre Françoise Dolto) qui voudront prendre le soleil intégralement, gentiment installés à côté de gens habillés, sans courir le risque d’une amende. Il est vrai qu’on peut se demander où ils mettent leur portefeuille quand ils sont dans cette tenue…

Qui peut dire que le nudisme soit un besoin irrépressible pour une majorité de Français ? Paris ne manque pas de lieux privés et payants où les nudistes peuvent s’exhiber en liberté. Il n’y a donc aucune urgence à mettre ces dames et ces messieurs sur la voie publique… En outre il faut bien reconnaître que le nudisme ne fait plus recette depuis quelques années : par exemple dans mon Ardèche où les étés sont torrides et où les paysages sont si souvent paradisiaques le long de nos rivières, on rencontrait dans les années 1980, dans la foulée libertaire de Mai 1968, des quantités de gens nus, parfois des familles entières, surtout des Allemands, des Néerlandais et des Scandinaves, pratiquant un nudisme “sauvage” ; depuis l’avènement du XXIe siècle, pratiquement tout le monde a remis le maillot ! La mairie de Paris est donc en retard d’au moins trente ans.

ÊTRE NU : UN NOUVEAU DROIT DE L’HOMME ?

Les partisans du plus simple appareil citent souvent en exemple l’Allemagne ou les pays du Nord, où, semble-t-il, les nus cohabitent pacifiquement avec les vêtus dès le printemps revenu dans les parcs ou au bord des lacs. Ces pays, en général protestants, ont une longue tradition de “tolérance”, grand bien leur fasse !

Importer en France une telle habitude ne semble guère souhaitable, car les Français idéologisent tout en matière de société, et, bien vite, le nudisme deviendra un nouveau Droit de l’Homme auquel il sera bien difficile d’imposer de sages limites. On l’a vu avec l’avortement, officiellement seulement dépénalisé en 1975, qui est en quelques années devenu un *droit* acquis, qu’il ne fait pas bon essayer de canaliser. Bien sûr, le fait de se promener en tenue d’Adam et le fait de tuer un enfant à naître n’ont aucune commune mesure ; mais le premier, en renversant tous les interdits, risque de mettre l’individu sur la pente qui peut aboutir au second… De toute façon les nudistes militants voudront toujours plus protéger et étendre ce nouveau *droit* (acquis, diront-ils, de haute lutte…), par-delà l’espace qui leur sera réservé, et les bois autour de Paris ne tarderont pas à devenir des lieux encore plus mal famés qu’ils ne sont, où les familles ne pourront plus laisser jouer leurs enfants. La police, qui est déjà surchargée de tâches à cause du terrorisme, devra encore intervenir autour de ces lieux “*récréatifs*”, comme les qualifie “pudiquement” l’écolo David Belliard.

On invoque aussi les Grecs anciens chez qui la nudité, surtout masculine, était toute naturelle aux Jeux olympiques et représentait comme le symbole d’une civilisation centrée sur l’homme, sur l’harmonieuse beauté corporelle de l’athlète qui, selon Aristote, le premier maître d’Alexandre le Grand, permettait de retrouver la « *vertu divine et héroïque* » de l’homme, « *une surabondance de qualités qui transcende le niveau commun et rend l’homme participant au divin* ». Certains disent même, mais c’est contestable, que, chez les Grecs anciens, puis chez les Romains, un témoin devait jurer de dire la vérité en posant la main sur ses parties génitales, ce qui expliquerait que les mots témoin et testicule aient une origine commune. Mais, avec cela, Athènes s’adonnait sans retenue à l’homosexualité et à la pédérastie (on dit aujourd’hui la pédophilie). Ces mœurs naturistes ont vite dégénéré en passant chez les Romains où elles donnèrent souvent lieu à de dégoûtantes orgies. Qui peut savoir s’il n’en sera pas de même dans Paris dénudé ? Les Aphrodites et les Apollon de la mairie de Paris, qui ne sont que des midinettes et des bellâtres, n’en ont cure, tant ils sont pressés, avec leurs amis “bobos”, de montrer la partie la plus intelligente de leur anatomie — je veux dire leurs fesses !

“ILS CONNURENT QU’ILS ÉTAIENT NUS”

Qui, dans ce “débat”, osera-t-il rappeler la faute originelle, celle de nos premiers parents, lesquels vivaient nus dans une gloire brillante jusqu’au premier péché, lequel ne fut pas un péché de chair, mais fut un péché d’orgueil, donc un péché de l’esprit, le plus grave qui fût ! Lorsque Adam et Ève désobéirent à Dieu et mangèrent, sur le conseil hypocrite du démon, le fruit de l’Arbre de la Science du Bien et du Mal, ils perdirent la gloire qui les recouvrait, et ils eurent honte, non pas d’être nus (ils avaient l’habitude de s’entretenir avec Dieu dans le plus simple appareil), mais de sentir monter en eux les effets de la rébellion de la chair contre l’esprit, notamment la concupiscence : « *Alors leurs yeux à tous deux s’ouvrirent et ils connurent qu’ils étaient nus*. » Ils allèrent se cacher et se cousirent quelques branches de figuier en guise de pagne. Le bel équilibre entre la chair et l’esprit, dans lequel Dieu les avait créés, était, par leur faute, rompu pour toujours et pour les siècles des siècles : la chair pèserait désormais lourdement.

La puissance publique, en l’occurrence la mairie de Paris, sort effrontément de son domaine quand elle incite des personnes à s’exposer à de telles tentations et à être elles-mêmes pour autrui occasion de péché. Elle s’immisce indûment dans le domaine secret des consciences, et cela frise le totalitarisme. Ajoutons qu’une fois de plus, comme le fit l’État avec le mariage homosexuel, l’on assiste au triomphe d’une toute petite communauté qui a pour elle d’être médiatiquement influente et dont les désirs, ou velléités de désirs, vont avoir force de loi ou de règlement. Moyen pour nos élus municipaux de camoufler leur incapacité à prendre des décisions politiques concernant l’ordre et le bien commun.

Le principe de la création d’un espace naturiste est désormais admis. David Belliard semble avoir revêtu le manteau de Noé pour oser dire que « *cela ne fera de mal à personne* » puisqu’« *on respectera les sensibilités de tout le monde* ». Langage de Tartufe ! Pour sa part Anne Hidalgo trouve le projet « *très sympa* »… Pour les écologistes, la nature prime la société au point de faire croire à leurs adeptes qu’exposer ses attributs aux caresses du soleil et du vent sera le meilleur moyen, provocateur et révolutionnaire, de lutter contre la pollution et de contester les grands ensembles urbains. Les espaces nudistes risquent d’être bien de ne pas être de tout repos, car comment recevra-t-on les dames musulmanes si elles viennent y prendre le soleil et l’eau en burkini ? Il reste que la France, s’enfonçant un peu plus dans le stupre, donnera de la civilisation chrétienne une image bien peu respectable et ne désarmera pas les terroristes. À Paris comme ailleurs, nous avons vraiment la gauche la plus débile et la plus abjecte du monde et de tous les temps…

Michel FROMENTOUX.

Monsieur, madame ou autre chose ?

LA totalité des lecteurs de RIVAROL pensent que sur terre, il y a des hommes et des femmes. Quels ringards ! C’est mettre de côté les “trans” et les “neutres” ! Ni homme, ni femme, le dénommé Jamie Shupe est la première personne à être administrativement reconnue comme “neutre” aux États-Unis. « Une avancée historique », s’est réjoui Kris Hayashi, le directeur exécutif du Centre juridique californien pour les personnes transgenres.

Revenons sur cet événement récent, passé relativement inaperçu : le 10 juin 2016, pour la première fois aux États-Unis, un juge de l’Oregon a reconnu au “plaignant” Jamie le droit de se décréter “neutre” ou (terminologie encore plus sotte) « non binaire ». L’ancien sergent de l’armée américaine est né homme mais s’est identifié très tôt au genre féminin, sans que sa mère ne l’accepte, nous apprend-on. Pendant son temps passé à l’armée, Jamie Shupe « *vivait dans la peur* » (sic). Ce n’est qu’après avoir pris sa retraite de militaire à 49 ans, que Jamie décide de vivre pleinement son « identité de femme » (re-sic). Se proclamant « victime de transphobie » à Pittsburgh, Jamie emménage à Portland en 2014, une ville réputée pour ses bacchanales homosexuelles. C’est dans cette ville que notre sergent en jupe se rend compte qu’aucun genre ne lui convient au fond : il adresse aussitôt une requête à la cour de justice de l’Oregon. Une action qui avait en réalité des chances d’aboutir parce que la juridiction locale ne limite pas les choix de genre aux options “masculin” ou “féminin” : la procédure pour changer de sexe y est aussi simple à suivre que celle visant à changer de nom.

LA BATAILLE PLANÉTAIRE DU GENRE “NEUTRE”

La notion grotesque et ascientifique de personne “neutre” (qui contredit toutes les lois de la biologie) est une des manifestations de l’homme démiurge : peu importe les faits, l’important est le ressenti. Cette évolution du droit est hélas en marche. En août 2015, à Tours, un tribunal ordonnait aux services de l’état-civil de corriger l’acte de naissance d’une personne intersexuée (terme pudique pour parler d’un homme qui porte des jarretelles), afin d’y apposer la notion de sexe “neutre”. Une décision infirmée en appel le 22 mars 2016 par la Cour d’appel d’Orléans. Il n’empêche que le débat sur le fameux « troisième sexe » était relancé. La cour d’appel d’Orléans a heureusement refusé de reconnaître au “trans” la possibilité de faire figurer la mention « sexe neutre » sur son état civil, contrairement à ce qu’avaient décidé les juges de Tours. Dans un arrêt rendu le 21 mars 2016, les magistrats de la cour d’appel ont estimé « *qu’admettre la requête de Monsieur X reviendrait à reconnaître, sous couvert d’une simple rectification d’état civil, l’existence d’une autre catégorie sexuelle* ». Le cas de la première personne française à avoir obtenu la mention « *sexe neutre* » sur son état civil sera sans doute porté devant la Cour de cassation, et éventuellement devant la Cour européenne des droits de l’Homme à Strasbourg, et rien ne dit que le genre neutre soit à terme rejeté.

La France n’est pas le premier pays à tenter d’avancer sur ce terrain. En Australie, en avril 2014, la plus haute juridiction du pays, avait reconnu « *qu’une personne peut être ni de sexe masculin ni de sexe féminin* ». Au cœur de cette décision, un certain Norrie May-Welby. Après une longue bataille administrative, ce transexuel est devenu la première personne “neutre” du monde. L’Inde a aussi, 15 jours après l’Australie en avril 2014, reconnu l’existence d’un « troisième sexe ». La Cour suprême a ordonné au gouvernement de l’Inde et aux Etats du pays d’identifier les transgenres comme un troisième genre, le “neutre”, et de leur donner droit aux mêmes aides sociales et en termes d’emploi que les autres groupes minoritaires. « *Les transgenres sont des citoyens de ce pays et ont droit à l’éducation et à tous les autres droits* », explique le juge qui présidait alors la plus haute instance judiciaire indienne.

D’autres Etats ont déjà passé le cap du troisième sexe. En 2011, l’Argentine a autorisé les individus à changer leur état civil sans avoir à apporter la preuve d’une opération de réassignation sexuelle. En juin 2013, le Népal a ordonné d’ajouter une catégorie “transgenre” aux passeports. Auparavant, le Portugal, la Grande-Bretagne et l’Uruguay avaient pris des décisions similaires. L’Allemagne et le Népal autorisent leurs ressortissants à inscrire un X dans la case “sexe” du passeport. L’Allemagne est même allée plus loin en novembre 2014, elle autorise que les bébés nés sans être clairement identifiés comme garçon ou fille, soient enregistrés sans indication de sexe, une première en Europe. C’est d’ailleurs le combat que mène Maître Mila Petkova, l’avocate de la première personne française déclarée comme “neutre” à Tours.

Ecoutons les propos délirants de cette Mila : « *A la naissance, un bébé intersexué n’a pas de sexe qui peut être déterminé, et tout sexe qu’on va lui attribuer par la suite, que ce soit par la société ou par des actes chirurgicaux, n’est qu’une pure fiction finalement. A la naissance, ces bébés ne peuvent pas être déclarés comme fille ou garçon. Aujourd’hui, on ne décide pas de son sexe, la décision est prise par le corps médical, je milite pour qu’on laisse ces personnes dans la case sexe neutre, le temps que la personne décide d’elle-même de son sexe.* »

Le lecteur note au passage que les militants de la neutralité sexuelle condamnent les stéréotypes traditionnels : ainsi, les parents devraient-ils, selon ces apôtres de la modernité, pouvoir choisir n’importe quel prénom pour leur enfant, par exemple Henry pour une fille ou Isabelle pour un garçon. C’est peu dire qu’on nage en plein délire. Il est temps de conclure : le prochain combat “sociétal”, après le mariage entre moustachus, sera la reconnaissance d’un troisième sexe, à mi-chemin entre homme et femme, qui aura bien entendu le droit d’adopter.

Jean BEAUMONT.

RIVAROL
19 avenue d’Italie 75013 Paris
Tél. : 01-45-86-06-39
(Une permanence téléphonique est assurée le lundi et le mardi de 10h à 17h et le vendredi de 10h à 14h.)

www. rivarol. com et
www. boutique-rivarol. com
Rédaction : jeromebourbon@yahoo. fr
Administration : contact@rivarol. com
Hebdomadaire créé le jeudi 18 janvier 1951
FONDATEUR : René MALLIAVIN (1896-1970)
Directeur de la publication et de la rédaction, éditorialiste : Fabrice Jérôme BOURBON

E. U. R. L. “Editions des Tuileries”, au capital de 51 000 euros pour 99 ans, à partir du 20 mai 1949. Imprimerie : Roto Presse Numéris, 36-40 boulevard Robert Schuman, 93190 Livry Gargan — Dépôt légal : à parution — Gérant et associé : Fabrice Bourbon.
CPPAP n° 0218 C 82763, ISSN n° 0035 56 66.

ABONNEMENTS : 2 ans : 194 euros — 1 an : 114 euros — 6 mois : 64 euros — 3 mois : 36 euros — soutien : 175 euros — propagande : 210 euros —1 an (chômeurs, étudiants, lycéens, personnes en grande difficulté) : 100 euros.

ABONNEMENTS PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : 12 euros par mois (imprimer le bulletin sur notre site Internet <www.rivarol.com> en allant à l’onglet boutique ou nous le demander en écrivant à <contact@rivarol.com>).
ABONNEMENT NUMÉRIQUE 1 an : 80 euros (créer un compte sur le site <*www. boutique-rivarol. com*>)
ETRANGER : 1 an : 126 euros — 6 mois : 75 euros.
Supplément par avion : 24 euros pour un an et 12 euros pour 6 mois.
Reliure RIVAROL (contient une année entière du journal) : 41 euros au guichet, 50 euros franco de port.
Pour tout changement d’adresse, joindre 2 euros et la dernière bande (ou indiquer l’ancienne adresse). Ecrire nom et adresse en CAPITALES. Délai dix jours.

Règlement par chèque établi sur une banque domiciliée en France, à l’ordre d’Editions des Tuileries ou virement à notre compte : La Banque postale IBAN : FR33 2004 1000 0104 5321 9K02 048 (BIC : PSSTFR PPPAR)

Laïcité et protestantisme I

par Hannibal

J'ai reçu récemment d'un lecteur assidu de RIVAROL des messages portant sur la situation politique des réformés en France, le rapport entre chrétiens et juifs et les différences religieuses qui distinguent les protestants (ce lecteur l'est) des catholiques.

Commençons par la question politique. J'extrais de son courrier les passages significatifs suivants : « *Pour résumer, je vous reproche de mêler à votre combat pour la défense de la France et de notre civilisation, un autre combat contre le protestantisme. Cela me semble une évidente faute politique dans la mesure où si les protestants sont certes très minoritaires, ils n'en sont pas moins aussi français que les autres par leur origine.* […] *Vous donnez à croire que si un "Gaulois" n'est pas catholique, il ne peut être un bon Français. Faire cela, c'est attaquer dans leurs convictions vos compatriotes non catholiques : les agnostiques, les protestants, les païens, etc. (les musulmans pour moi ne sont pas concernés, n'étant pas "gaulois").*

Pour ma part, je prône une laïcité respectueuse de notre histoire et de nos traditions : elle reconnaîtra certes une place particulière au catholicisme comme religion principale en France, mais cela tout en respectant la foi ou les convictions des Français non catholiques. Nous n'avons pas l'intention d'être des dhimmis d'un Catholicisme d'État.

Êtes-vous dans cet esprit de respect et de tolérance quand vous mêlez à votre combat politique pour la France, un combat pour le Catholicisme ? Comment voulez-vous que nous menions le combat commun contre les envahisseurs si déjà nous luttons entre nous ? Il faudrait d'abord se respecter mutuellement en acceptant nos différences. »

●

Cette inquiétude ne doit pas être méprisée au moment où le débat politique menace de tourner en guerre civile. Il faut y répondre, et pour ce faire toucher à beaucoup de choses.

Notons d'abord qu'en définissant les Français par leur origine, en parlant de "Gaulois", ce correspondant donne à la race, à l'ethnie, et à l'histoire, démographique, génétique et culturelle une grande place. Je ne saurais lui donner tort, pas plus que lorsqu'il souhaite « *défendre notre pays et notre civilisation face au tsunami migratoire* ».

Passons ensuite vite sur des questions dont la réponse est triviale. Bien que je n'aime pas les mot tolérance et respect, ils ont trop et mal servi, je tombe d'accord qu'entre compatriotes les différences, différends et agacements ne doivent pas se transformer en dissensions. On ne refait pas l'histoire, j'ignore si les guerres de religions étaient évitables,

(Dessin de Chard)

mais il me paraîtrait suicidaire d'en mener une aujourd'hui en France entre chrétiens. Et il me semble souhaitable de faire "coexister" sereinement, et même collaborer en synergie, les différentes « *religions et traditions spirituelles propres au peuple français* », au rang desquelles mon contradicteur range aussi « *les incroyants et les païens* ».

Ces évidences rappelées, ajoutons-en une autre : il n'y a pas grand-chose de commun, du point de vue de la foi et de la théologie, entre un Luther, un Bucer, un Zwingli, ou même un Calvin, d'une part, et de l'autre un Rocard ou un agitateur de la Cimade. Néanmoins ils partagent peut-être une même attitude mentale, qui associe une grande agressivité envers le catholicisme, le sentiment d'appartenir à une élite morale et intellectuelle, et une méfiance envers l'autorité, ce que mon correspondant traduit par "démocrates" et « *prétendus inventeurs du libre examen* », n'omettant pas d'incriminer au passage Charles Maurras, qui a selon lui enseigné aux nationaux la défiance politique envers les protestants.

●

A vrai dire, c'est plutôt l'histoire qui, du point de vue national, établit la nocivité politique, non pas des protestants en tant que tels, mais du protestantisme. La Réforme n'a pas été une chance pour la France. Prenons le cas des guerres de religions chez nous (1562-1598). Nul n'ignore plus aujourd'hui qu'elles furent en bonne partie politiques. L'affaiblissement du pouvoir royal par la mort d'Henri II en 1558, la question de la succession ouverte par ses trois fils fragiles et sans enfants, la lutte d'influence entre les grands du royaume, notamment les Montmorency, les Guise et les Bourbons, les ambitions des parlements, et les intrigues intéressées des Pays-Bas, de l'Angleterre, et des maisons de Savoie et de Habsbourg ont nourri, concrètement, quarante ans de guerres. Cependant nul ne nie à celle-ci un côté religieux. Or, ce fut en la matière, comme en politique, la Réforme l'agresseur.

Que l'Eglise fût pleine de pécheurs, de simoniaques, de gourmands, de licencieux, etc., c'est une évidence commune à tous les groupes humains. Elle avait besoin d'être réformée, elle avait souvent eu besoin de l'être en quinze siècles, cent fois elle l'avait été. Sévèrement. Ni Saint Grégoire, ni Saint Bernard, ni Saint François n'y sont allés avec le dos de la cuiller. Elle avait connu des schismes, aussi, les plus marquants étant celui de 1054 qui sépara le Eglises d'Orient de Rome, et plus tard le Grand Schisme d'Occident qui désola la Chrétienté. Mais ce dernier s'était résorbé, et, en acceptant la primauté du pape au Concile de Florence en 1453, l'Eglise de Constantinople avait estimé que nulle différence de foi importante ne la séparait de Rome. Quant aux terribles crises de l'Antiquité tardive, l'arianisme, l'iconoclasme, elles avaient été victorieusement surmontées. Pour la première fois, la Réforme lancée par Luther par ses 95 thèses en 1517 allait engendrer une rupture majeure dans la Chrétienté, sur la discipline, la liturgie et la foi, qui irait s'agrandissant au fil des siècles, jusqu'à déboucher sur des sectes ou des protestants libéraux dont la croyance n'a plus rien à voir avec la foi de la « Grande Eglise » définie par le polémiste païen Celse comme la gardienne de la première tradition chrétienne à laquelle les premiers réformés restaient en grande partie attachés.

●

Dans l'Europe chrétienne du seizième siècle qui ne concevait pas d'autre religion que la sienne, le catholicisme, la Réforme fut donc à l'origine une intrusion et une agression perçues comme telles par le grand nombre, même si ses sectateurs voyaient en elle un retour à la « *vraie religion* ». L'Europe, et singulièrement la France qui en était la partie la plus peuplée, avaient connu au douzième siècle, un peu sur le même modèle, des agitations et des hérésies dont les plus connues furent les cathares, sur le modèle manichéen, et les vaudois, qui préfigurent les puritains et que la Réforme revendique pour ancêtres. Le contenu de leurs croyances était fort divers, mais toutes partageaient la haine de prêtres, des églises, de l'Eglise, des croix, et un besoin de transgresser qui se traduisait par des insultes, des saccages, des incendies. L'installation de la Réforme s'accompagna de transgressions et d'abus semblables.

On sait aussi que les premiers réformés, qu'ils suivissent Luther, Calvin ou un autre, prirent prétexte des abus de certains ecclésiastiques et notamment de la simonie pour prétendre revenir à un christianisme plus pur, tant par la pratique que par la doctrine. Ce fut l'occasion de se débarrasser de tas de choses, en particulier de rejeter l'autorité de ceux qu'on disait indignes. Dans toute l'Europe, la Réforme fut une révolution des élites contre les pouvoirs tenus jusqu'alors pour légitimes, pape, roi, empereur. Elle plut aux princes et aux riches lettrés des villes. En quelque sorte, les Réformés furent les bobos de l'époque. Dans l'ensemble, ils se livrèrent à une révolution de la société au nom de la Bible. Ils firent la révolution de Pays-Bas qui mena la Hollande à l'indépendance ; Henri VIII d'Angleterre sut les canaliser pour bâtir sa propre religion d'Etat, l'anglicanisme ; en France, ils causèrent les guerres de religion.

Que reste-t-il des guerres de religion dans le souvenir des Français d'aujourd'hui ? Des flammes, du sang, du fanatisme, une grande confusion, la figure d'Henri IV qui sut les finir, la nuit infernale de la Saint-Barthélémy où le peuple catholique de plusieurs grandes villes, avec la complicité d'une régente assez trouble, massacra de nombreux Huguenots. L'image est restreinte, mais elle a un pouvoir de propagande fort : en majeure, elle sert la maçonnerie (tous le intégrismes se valent dans l'horreur, comme toutes le religions ont au fond le même objet si on les débarrasse de leurs scories dogmatiques, ce qu'exprime la figure salvatrice du roi de compromis, protestant relaps puis converti définitif au catholicisme, censé préfigurer la laïcité), et en harmonique, les protestants (la populace catholique folle a égorgé des innocents).

Nous verrons plus loin quel processus a déposé cette image dans la tête de nos compatriotes. Notons d'abord qu'elle est fallacieuse. L'historien Denis Crouzet (le fils de François) note dans sa thèse de doctorat sur *Les guerriers de Dieu* un désenchantement du monde européen au seizième siècle, comme si la Renaissance, qu'on nous présente comme un phénomène lumineux, n'avait induit au contraire dans l'âme des Européens d'alors la rupture, le désordre, l'irrationnel et l'angoisse. C'est probablement cette angoisse, combinée au sac de nœuds politique crayonné plus haut, qui a produit les pires horreurs, de part et d'autre, des guerres de religion. Il faut rappeler que la Saint-Barthélémy ne fut qu'une tuerie parmi d'autres avant d'esquisser en deux mots, non pas bien sûr une histoire de la Réforme, mais une brève évaluation de la responsabilité de l'ouverture de la guerre.

●

Ici, on ne prétendra pas juger du vrai et du faux dans les 95 thèses placardées par le moine Luther au matin de la Toussaint 1517 à Wittemberg, qui lança la Réforme. Mais le procédé était en soi agressif et furtif, et dans les années qui suivirent, du moment que Luther et les siens refusaient de se soumettre plus longtemps à l'autorité du pape et à l'arbitrage des conciles, ils devenaient objectivement schismatiques et hérétiques. Que ces choses n'aient peut-être plus grand sens pour les hommes d'aujourd'hui n'empêche pas qu'elle soient historiquement vraies. C'est Luther, après l'échec de la confession d'Augsbourg lors de la diète convoquée en 1530 par l'empereur Charles Quint, qui a conseillé aux princes protestants allemands de se préparer à la guerre au lieu de transiger avec l'Eglise catholique, c'est lui qui est à l'origine de la ligue de Smalkalde qui allait mener la guerre après le rejet par les théologiens protestants de conclusions du Concile de Trente.

Quant à ce qui s'est passé en France, on connaît l'ironie et l'agacement que faisaient naître chez les riches et les princes les prêches des prêtres, leurs personnes, on sait aussi la soif de nouveauté et la prétention des beaux esprits : les cours, la belle société rejoignirent les bourgeois nantis et le officiers royaux dans l'engouement de la Réforme. En outre, François premier était ennemi de Charles Quint, contre lequel il soutenait les princes protestants. Il fut d'abord plus que conciliant avec les Réformés. Mais il devait tenir compte de la puissance de l'Eglise, des traditions du royaume, du sentiment de ses peuples, qui étaient alors à quatre-vingt-dix-huit pour cent catholiques, et de l'honneur du roi. Or en 1534 eut lieu ce qu'on a nommé l'affaire des placards.

Dans la nuit du 17 au 18 octobre, par un procédé qui rappelle celui de Luther, un texte intitulé « *Articles véritables sur les horribles, grands et insupportables abus de la messe papale, inventée directement contre la Sainte Cène de Notre-Seigneur, seul médiateur et Sauveur Jésus-Christ* » fut affiché dans le rues de Paris, de Blois, Rouen, Tours et Orléans. C'était une attaque violente contre la messe, l'Eglise, le dogme de la transsubstantiation : or la religion du royaume était le catholicisme dont François premier, comme ses pères, était le protecteur, portant le titre de roi très chrétien. De plus, le texte avait été placardé jusque sur la chambre du roi au château d'Amboise. Il y avait donc évidemment préméditation, organisation, complot, complices jusque dans l'entourage de François premier. Celui-ci considéra que le crime de lèse-majesté était commis et sévit en conséquence. Le cycle répression-révolte était ouvert. Il ne devait se clore qu'en 1598.

La coterie protestante, forte de sa dynamique de conversion (en 1561, la population huguenote atteindrait deux millions de fidèles, soit dix pour cent de la population française), imbue de sa supériorité intellectuelle et sociale, persuadée que ses appuis sociaux et politiques lui ouvraient un boulevard, avait péché par orgueil et scié la branche sur laquelle elle se trouvait assise. Privée de l'appui du roi, elle allait perdre dans la souffrance ses rêves de grandeur. Cela déterminerait d'ailleurs sa politique tout au long des guerres de religion. Tantôt elle essaierait de retrouver cet appui (en chambrant le roi comme Coligny, en tentant de l'enlever, comme Condé le fit pour Charles IX en 1567 lors de la « *surprise de Meaux* »), tantôt elle le combattrait. Cela commença deux ans avant la première guerre, dès la Conjuration d'Amboise (1560), où le parti protestant, ayant échoué une première fois à enlever le roi, assiégea et assaillit le château d'Amboise. Puis ce furent d'innombrables révoltes et complots, où les grands, et parfois la famille royale, mirent la main. Elles tissèrent la trame de guerres de religion. (A suivre.)

AIDEZ-NOUS, AIDEZ RIVAROL :

- En s'abonnant à RIVAROL (114 euros pour RIVAROL, 167 euros pour RIVAROL et *Ecrits de Paris*).
- En souscrivant un abonnement numérique à RIVAROL (80 euros par an).
- En nous demandant un formulaire de prélèvement automatique (12 euros par mois, l'imprimer sur notre site internet <www.rivarol.com> onglet boutique (mandat prélèvement), ou écrire à *contact@rivarol.com* ou à Editions des Tuileries, 19 avenue d'Italie, 75 013 Paris ou téléphoner au 01-45-86-06-39) pour un abonnement permanent à RIVAROL.
- En cotisant pour l'année 2016-2017 aux Amis de RIVAROL (adhésion bienfaiteur à partir de 100 euros, adhésion donateur 40 euros, adhésion simple 20 euros).
- En faisant un don aux Amis de RIVAROL ou aux Editions des Tuileries (nous devons en effet faire face à quatre procès dans les semaines et mois qui viennent).
- En commandant des livres de la bibliothèque RIVAROL, soit directement sur *www.boutique-rivarol.com*, soit en nous envoyant un chèque à l'ordre des Editions des Tuileries, 19 avenue d'Italie, 75013 Paris.

Mille mercis pour votre attachement indéfectible à notre hebdomadaire !

L'équipe de RIVAROL.